7JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5133
9 juillet 2022
Prix : 1,80 €
7jours.fr

COMMISSAIRES DE JUSTICE
La nouvelle Chambre régionale

IMMOBILIER
L'ambition nationale du Groupe Giboire

RENAISSANCE DU CHÂTEAU ROCHER PORTAIL

Manuel **Roussel**
propriétaire

© Studio Carlito

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RALLYCROSS

FFSA

YACCO

COOPERTIRES

RALLYCROSS DE LOHEAC 2-4 SEPTEMBRE 2022

BRETAGNE

RÉSERVATIONS **www.rallycrossloheac.com**

NOUVELLE
RENAULT MEGANE E-TECH
100% électrique

260€ à partir de /mois(1)
LLD sur 37 mois, 1er loyer de 3 000€
6 000€ de bonus écologique déduits(2)
2 500€ de prime à la conversion déduits(3)
3 ans de garantie, assistance 24/24 et entretien inclus pour 1€/mois(4)

modèle présenté : nouvelle Renault megane e-tech 100% électrique iconic EV60 super charge avec option peinture métallisée offerte à 416€/mois(5), 1er loyer de 3 000€ après déduction du bonus écologique de 6 000€(2) et de 2 500€(3) de prime à la conversion. pack sérénité Renault inclus pour 1€/mois(4). (1) exemple pour nouvelle Renault megane e-tech 100% électrique equilibre EV40 boost charge avec chargeur ac 22 kw et dc 85 kw, hors options. (1)(5) locations longue durée, hors assurances facultatives, pour 37 mois et 30 000 km maximum avec un 1er loyer de 11 500€ ramené à 3 000€ après déduction de 6 000€ de bonus écologique et de 2 500€ de prime à la conversion. sous réserve d'étude et d'acceptation par diac, sa au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny. restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. (2) informations sur https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/bonus-ecologique. **(3) déduction faite de la prime à la conversion de 2 500€ sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette diesel mis en circulation avant 2011 ou essence mis en circulation avant 2006 (selon décret n°2022-669 du 26 avril 2022) et d'éligibilité, voir détails sur www.primealaconversion.gouv.fr.** (4) pack sérénité Renault optionnel comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 37 mois/30 000 km (au 1er des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1€/mois. voir détail du pack sérénité en points de vente et sur renault.fr. offres non cumulables, réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une nouvelle Renault megane e-tech 100% électrique neuve du **01/07/2022 au 31/07/2022. gamme nouvelle Renault megane e-tech 100% électrique : consommations min/max (wh/km) (procédure wltp) : 155/170. émissions co_2 (g/km) (procédure wltp) : 0 à l'usage, hors pièces d'usure.** © c.noltekuhlmann

A 0gCO_2/km
B
C
D
E
F
G

assemblée en France dans notre manufacture de Douai

renault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

SOMMAIRE

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne,
N° **5133**
ÉDITÉ PAR « 7Jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : contact@7jours.fr
redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Guillaume LALAU
DIRECTRICE :
Nadine RAFFIN
RÉDACTRICE EN CHEF :
Laora MAUDIEU
RÉDACTION :
Karine BARBÉ
DIRECTION ARTISTIQUE :
David PEYS
MAQUETTISTE :
Steven ISRAEL
RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :
Nadine RAFFIN
COMMERCIAL PUBLICITÉ :
William CONNAN (07 63 16 62 76)
ABONNEMENTS &
ANNONCES LÉGALES :
Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÉRE
annoncelegale@7jours.fr
PRÉSIDENT HONORAIRE :
Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 I 83943
RCS Rennes 589 200 344
IMPRESSION :
Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées
Dépôt légal à parution
HEBDOMADAIRE : Parution le samedi
PRIX DE VENTE UNITAIRE : 1,80 €
ABONNEMENT 1 AN : 55 €
(TVA incluse) : couplage journal + site internet.
Membre de RésoHebdoEco.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-1510
pefc-france.org

Actualité p/04
- Chambre régionale des commissaires de justice
- Carnets

Économie p/07
- Brèves
- Immobilier : le Groupe Giboire à l'« Horizon 2027 »
- Startup Ker, accompagne vers la scale-up
- 90 apprentis du bâtiment au Roazhon Park
- Artisanat :
  - fortes créations d'entreprises en Bretagne
  - l'atout du numérique

Focus p/20
- Château du Rocher Portail, visite du propriétaire

Expertise p/24
- Quels dispositifs de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine ?

Art de vivre p/27
- Les malouinières, demeures des armateurs malouins

Annonces légales p/29

Commissaires de justice

Une nouvelle chambre régionale sur le ressort de la Cour d'Appel de Rennes

Née ce 1er juillet 2022 de la fusion des huissiers de justice et des commissaires-priseurs judiciaires, la nouvelle profession de « commissaire de justice » regroupe plus de 3700 professionnels sur le territoire national, dont plus de 200 dans le ressort de la Cour d'appel de Rennes (soit les cinq départements de la Bretagne historique).

« *C'est l'avenir commun de notre profession que nous devons organiser et inventer ensemble* » indique Me Laurent Tremblay, huissier de justice, officiant à Pontivy et président de la toute nouvelle Chambre Régionale des Commissaires de Justice de la Cour d'Appel de Rennes.

« Je souhaite que ce changement soit l'occasion de mieux faire connaitre nos attributions issues de la fusion et les services que nous pouvons apporter aux justiciables, aux entreprises et aux collectivités dans leurs rapports quotidiens au droit.
Notre profession propose un large panel de missions, en très grande proximité avec les justiciables. Nous sommes sur des professionnels du droit de terrain, à même de conseiller et d'accompagner les particuliers et les entreprises dans leurs démarches juridiques permettant de préserver leurs droits. »

La Chambre Régionale

La région regroupe environ 200 professionnels, anciens huissiers de justice ou commissaires-priseurs judiciaires, sur le ressort de la Cour d'appel de Rennes. 19 ont été élus et siègent à la Chambre Régionale nouvellement créée, ainsi que 2 délégués à la Chambre Nationale.

« La réforme et la création de la nouvelle profession a pour conséquence la suppression des chambres à l'échelon départemental. L'un de nos objectifs premiers est de conserver des liens sur l'ensemble du territoire régional pour rester en relation directe avec les autorités judiciaires locales.
Nous devrons aussi mettre en place des initiatives en matière de communication à l'égard des tiers afin de faire connaitre rapidement l'étendue des missions de notre nouvelle profession. »

Quid des nouvelles installations et des tarifs ? *« Il n'y a eu qu'une seule nouvelle étude ouverte en Bretagne depuis 2015, dans le Finistère. Quant à la tarification : La plupart de nos missions dans le cadre judiciaire sont soumises à un tarif réglementé intégré dans le code du commerce. Une autre part de l'activité est soumise à tarif libre. »*

L'officier vendeur

La loi du 10 juillet 2000 a également séparé l'activité volontaire de l'activité judiciaire. L'officier priseur vendeur estime et vend tous types de biens, à la demande de clients, et en dehors de toute décision judiciaire. Il s'agit d'une activité indépendante, non comprise dans les missions des commissaires judiciaires.

Prochaine échéance : janvier 2026

La création des commissaires de justice, ce 1er juillet 2022 est une première étape dans le processus engagé depuis 2015 vers la fusion. La prochaine étape est en janvier 2026 : la profession devient exclusive, les officiers n'ayant pas suivi de formation spécifique de commissaire de justice ne pourront plus exercer. « *À ce jour, environ 70 % des membres des deux professions ont suivi des formations qualifiantes, pour acquérir les bases de l'autre métier. A terme, les commissaires de justice auront un socle commun de connaissances et de compétences. Les jeunes souhaitant accéder à notre nouvelle profession se présentent déjà à un examen d'entrée unique, puis exerceront pendant deux ans en qualité d'huissier stagiaire au sein d'une Etude en suivant une formation continue.* »

Auxiliaire de justice

Le Commissaire de Justice est un auxiliaire de justice et exerce les compétences suivantes :

- La signification des actes judiciaires et extrajudiciaires : remettre officiellement aux justiciables des actes de procédure (décisions de justice, assignations, commandements…) et en certifier le contenu et la transmission,
- l'exécution des décisions de justice : permettre l'exécution des décisions de justice et mettre en œuvre les procédures d'exécution forcée,
- réaliser des procès-verbaux de constats : à la demande de la justice ou à la requête de particuliers ou entreprises – ces constatations en matière civile, faisant foi jusqu'à preuve contraire,
- recouvrement amiable ou judiciaire de créances civiles ou commerciales,
- les ventes aux enchères dans le cadre judiciaire, en cas de liquidation judiciaire, vente des actifs mobiliers ou pour dédommager une créance suite à une saisie d'un bien,
- assurer le service des audiences près les cours et tribunaux,
- prisées judiciaires : évaluation des biens ou actifs d'une entreprise placée en redressement ou liquidation judiciaire, évaluation d'actifs successoraux,
- l'accomplissement des mesures conservatoires dans le cadre d'une succession : cela passe par toutes les dispositions nécessaires à la préservation du patrimoine successoral, dont l'apposition des scellés,
- la rédaction d'actes sous seing privé et le conseil juridique : pour des contrats de toute nature, des baux d'habitation, commerciaux ou professionnels, ou encore des reconnaissances de dettes,
- assister le greffier en chef dans sa mission de vérification des comptes de tutelle dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État,
- la médiation judiciaire et conventionnelle : mode alternatif de règlement des litiges afin d'éviter un procès,
- l'administration d'immeubles : activité de gestion locative des biens immobiliers (à usage d'habitation, professionnelle ou commerciale) ou de syndic de copropriété,
- mandataire d'assurances.

Au National

Il sont 3 754 commissaires judiciaires en France, réunissant les 3 329 huissiers de justice et 425 commissaires-priseurs judiciaires, disposant du statut d'officier public et ministériel. C'est Benoît Santoire (Cour d'appel de Nancy) qui est le président de la Chambre nationale des commissaires de justice, suite au scrutin du 24 juin dernier. Il est élu pour 3 ans.

La Fondation Rennes 1 lance une Chaire « Biodiversité et changement climatique »

© Fondation Rennes 1

Equipe Chaire « Biodiversité et changement climatique »
Fondation Rennes 1

La 17e Chaire de la fondation a été présentée lors de l'assemblée générale le 4 juillet. Elle fait suite à celles créées en 2021 Mobilité dans une ville durable et Rénovation énergétique des bâtiments. Sa mise en œuvre se fera grâce aux compétences scientifiques existantes dans les laboratoires de recherche de l'Université de Rennes 1 et le soutien de cinq entreprises partenaires (Fonds de dotation Roullier, Veolia, Samsic, Groupe OKwind et Giboire). Les travaux de cette chaire dirigée par Joan van Baaren, Professeur à l'Université de Rennes, seront consacrés à l'identification et la compréhension du rôle de la biodiversité dans la résistance et l'adaptation aux changements climatiques des activités humaines. Ils s'articuleront autour de trois axes : comprendre, expérimenter, recommander.

© DR

CAPEB Bretagne

Andreas **Milet** Nouveau président

Le 28 juin, les membres du Conseil d'administration ont élu à l'unanimité Andréas Milet à la présidence de la CAPEB Bretagne (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) pour un mandat de trois ans. Il succède à Vincent Dejoie, président depuis décembre 2018. Andréas Milet, 40 ans, dirige une entreprise de couverture de 5 salariés à Thorigné-Fouillard. Il est actuellement président de la CAPEB d'Ille-et-Vilaine et président de l'U2P 35. Son ambition pour ce mandat est de *« donner la priorité aux actions de terrain et au renforcement de l'ancrage territorial, du dialogue et de la proximité avec l'ensemble des artisans bretons du bâtiment »* et entend *« défendre les valeurs environnementales et militer pour une meilleure écoute, par les pouvoirs publics, des problématiques des 9 000 TPE-PME de la région et des 15 000 artisans travaillant seuls. »*

© DR

Innoval

Patrice **Guiguian** président de la coopérative

C'est le nouveau président de la coopérative Innoval, née en juillet 2021 de la fusion de BCEL Ouest, CopAvenir, Evolution et GDS Bretagne. Basée à Noyal-sur-Vilaine, elle regroupe 30 000 éleveurs adhérents, 1700 collaborateurs repartis dans 80 agences, et 177 700 euros de CA en 2021. Patrice Guiguian succède à Vincent Rétif, qui n'était pas candidat à un nouveau mandat. Le nouveau président est éleveur laitier en Morbihan, et était avant la fusion le président de BCEL Ouest - Bretagne Conseil Elevage Ouest - de 2019 à 2021. Innoval est un acteur de référence des services en amont de l'élevage, des filières lait et viande, dans les domaines du conseil, de la santé, de la reproduction et de la génétique.

© DR

FFB Pays de Rennes

Yannick **Hervé**, nouveau président

Yannick Hervé, 50 ans, dirigeant de SAPI Cloison Isolation à Melesse, a été élu Président de la FFB du Pays de Rennes pour 3 ans lors de l'assemblée générale annuelle du 1er juillet 2022. Il succède à Christian Corbe (Corbe et Fils Peinture) et représentera ainsi les 650 artisans et entrepreneurs du syndicat sur le territoire du pays de Rennes, rassemblant près de 9 800 emplois. Yannick Hervé est également depuis janvier 2022, président national de l'Union des Métiers du Plâtre et de l'Isolation (UMPI) de la FFB.

1 Village Ty'Malwin : Installation des premiers acquéreurs

Les travaux du village d'entreprises Ty'Malwin, lancés mi-novembre, viennent de s'achever. Les premiers acquéreurs ont donc pris possession des lieux. Le village d'entreprises Ty'Malwin, situé sur la ZAC des Fougerais entre le centre de Saint-Malo et Saint-Jouan-des-Guérets, va permettre d'offrir une solution aux entreprises rencontrant des difficultés pour trouver des surfaces immobilières adaptées à leurs besoins. Cette opération, portée par le promoteur SemBreizh, comprend plusieurs bâtiments formant un complexe d'une surface d'environ 5 500 m² sur un terrain de 13 200 m². Le projet se décline en 20 lots : 11 cellules artisanales (bureaux et ateliers) et 9 cellules de stockage. Le village dispose également d'une gestion des eaux pluviales, d'une centrale photovoltaïque et de bureaux isolés répondant aux performances énergétiques actuelles. Seuls deux derniers ateliers avec bureaux restent disponibles à la vente.

2 Levée de fonds d'1 million d'euros pour Cherpas

Cherpas, la start-up B2C rennaise, vient de lever un million d'euros pour doper son développement auprès de huit business angels actifs dans l'innovation. Lancée en 2019, la société analyse les abonnements de particuliers - électricité et gaz, internet, mobile - pour leur faire réaliser des économies en leur proposant des offres moins onéreuses et adaptées à leur consommation quotidienne. Si le service permet de fluidifier le marché des abonnements domestiques gratuitement, la société se rémunère avec les commissions versées par certains fournisseurs lorsqu'elle leur apporte de nouveaux clients. L'entreprise bretonne de neuf salariés compte près de 20 000 clients en France et supervise plus de 31 000 contrats. Elle vise plus de 100 000 membres dans les trois ans à venir. Elle prévoit également d'accélérer sa croissance en renforçant son équipe marketing et en améliorant sa technologie algorithme ainsi que le parcours utilisateur.

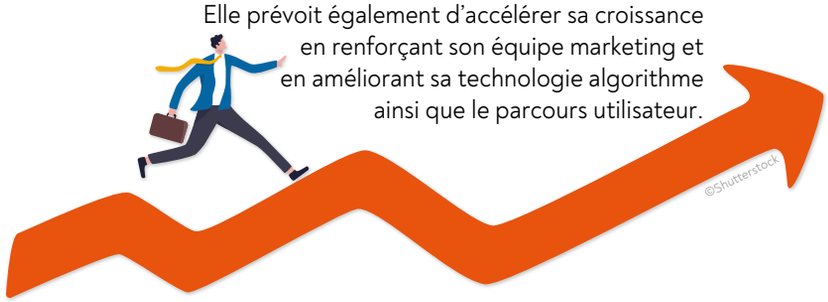

GIBOIRE COMMERCE VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ
ET A HÂTE DE VOUS RETROUVER À LA RENTRÉE
POUR VOUS FAIRE DÉCOUVRIR DE NOUVELLES ENSEIGNES !

Barber Shop
Restauration
Décoration
Coffee Shop
Prêt à porter
Culture

Agnès et son équipe sont à votre écoute
Giboire Commerce ▪ 02 23 42 43 44 ▪ giboire.com

GROUPE GIBOIRE

3 Thalès et Syrlinks vont développer des horloges atomiques de nouvelle génération

De larges pans de l'économie moderne reposent désormais sur la synchronisation par satellite pour garantir une indépendance et protéger la souveraineté de toutes les grandes puissances. Et c'est sur ce sujet que Thalès et la PME rennaise Syrlinks , spécialisée dans les radiocommunications par satellite, ont décidé de se pencher. Les deux entreprises ont signé un contrat pluriannuel avec la Direction générale de l'armement afin de développer des horloges atomiques de nouvelle génération, de très haute stabilité (moins d'une seconde de décalage sur plusieurs dizaines de milliers d'années). Ces horloges quantiques - baptisées « Chronos » - seront utilisables dans un grand nombre d'applications civiles ou de défense, notamment pour les systèmes électroniques de défense pour s'affranchir des signaux GNSS lorsque, par exemple, le signal n'est plus disponible. Les horloges seront aussi utilisables dans le domaine civil avec la synchronisation des réseaux 5G, dans les transports et l'énergie. Le CNRS apportera un soutien scientifique.

4 L'association AJI Environnement se transforme en Scop SAS

Le 17 juin dernier a marqué un tournant pour l'association AJI Environnement avec sa transformation en Scop SAS, validé par les membres bénévoles, et le passage de témoins aux salariés associés. Principale entreprise d'insertion par l'activité économique dans le domaine du paysage, entretien et création d'espaces verts de la Métropole Rennaise (basée à Noyal-Châtillon-Sur-Seiche), depuis 25 ans, l'entreprise a reçu le prix *« jeune entreprise d'insertion »* en 2021 pour ses développements récents et son engagement dans une démarche de labellisation RSEI (Responsabilité sociétale des entreprises inclusives). Convaincue que l'emploi est un levier central pour accueillir dignement des personnes, l'entreprise forte de ses 50 collaborateurs - dont près de 30 en parcours d'insertion - a aussi décidé de proposer des emplois à des Ukrainiens fuyant les zones de guerre.

5 Le groupe bretillien OKwind entre en Bourse

Le groupe OKwind, basé à Torcé (35) et spécialiste de l'autoconsommation d'énergie renouvelable, a décidé d'accélérer son développement et déployer ses solutions de trackers photovoltaïques connectés et de gestion de la production et de la consommation en France. La société a donc annoncé le lancement de son introduction en Bourse sur Euronext Growth à Paris. Une introduction qui permet au groupe breton d'augmenter son capital de 20 millions d'euros qui pourra être réévalué à 23 millions d'euros (selon le prix des actions). Des engagements d'un montant de plus de 11 millions d'euros ont déjà été reçus des actionnaires historiques, de CDCCroissance, Mirova et Vatel Capital. Grâce à un positionnement différenciant et un leadership technologique, la société est rentable depuis 2015 et affiche un taux de croissance annuel moyen de 75 %. L'entreprise, qui compte 131 employés et plus de 2 000 installations en France, a réalisé un chiffre d'affaires de 25,2 millions d'euros en 2021. Son objectif est d'atteindre 175 millions d'euros en 2026.

EcHo

Le tiers lieu ouvre à Cap Malo et cherche ses futurs résidents !

[ecHo] : Un tiers lieu vivant de 2 400 m² dédié à l'échange, l'innovation et l'expérimentation en écHo-système

Ici, on travaille, on se forme, on découvre, on expérimente, on échange, on partage, on collabore, on fête, on se détend, on boit, on mange, on réseaute… Dans un lieu polyvalent, flexible et durable.

Un lieu ouvert à tous pour quelques heures ou pour y installer son territoire d'équipe.

Notre mission : Apporter des solutions collectives et imaginer avec vous les modes de travail du Futur

L'environnement de travail comme vecteur de performance des entreprises est dans tous les esprits.

Nous savons que les bureaux de demain doivent attirer, encourager, favoriser et retenir les talents.

Mener ce type de projet d'entreprise n'est pas toujours simple à aborder lorsque l'on est une TPE/PME.

Difficile d'offrir à ses salariés des espaces de travail et de rencontre variés, lorsque l'équipe se compose de quelques personnes. Une salle de réunion, c'est déjà une réussite et un espace de détente, parfois une mission impossible !

D'où l'idée d'un espace de travail en location flexible et tout inclus.

Un concept novateur incluant un « territoire d'équipe » dédié et sécurisé pour se sentir chez soi (bureau fermé), complété par des « espaces communs » flexibles et adaptés pour ne manquer de rien.

Plus qu'un simple espace clé en-main, ecHo c'est l'animation d'un écHosystème autour d'enjeux de société telle que la transition écHologique et notamment la question des workspaces de demain. Véritable terrain de jeu pour tester et mettre en pratique les idées et les solutions des résidents.

Vous recherchez un espace de travail flexible? Nous lançons un appel à candidature!

Nous cherchons les premières entreprises prêtes à rejoindre cette aventure - PME/TPE, équipes mobiles, etc. - en mettant à leur disposition un lieu de travail attractif, connecté et évolutif.

Seront à votre disposition :

- 8 territoires d'équipes privatifs pour des entreprises de 4 à 16 collaborateurs disponibles à la location avec un service clé-en-main.
- Accès aux lieux de vie (café, repas, jardin, sieste, etc.), co-meeting, salle de réunion et formation, espace événementiel
- Parking de 70 places
- Accès facile depuis la route et desservi par les bus
- Possibilité de domiciliation, de conciergerie, etc.

Nous souhaiterions accueillir des activités liées à la réflexion, la conception, la construction, l'amélioration des environnements de travail et l'accompagnement au changement dans une logique de RSE et de performance; ou encore bureaux d'études, artisans, paysagistes, organismes de formation et autres activités d'audits ou de services.

Si vous recherchez pour la rentrée ou d'ici la fin d'année 2022, un espace de travail flexible pour vous et votre équipe, nous lançons un appel à candidature.

Nous n'attendons plus que vous, rejoignez-nous si vous vous retrouvez dans la dynamique d'ecHo !

Pour candidater ou visiter le lieu

Envoyez un message à
Virginie Millières : echo.capmalo@gmail.com

Groupe Giboire

Une ambition nationale : de nouveaux territoires & de nouveaux métiers

Par Laora Maudieu

Le groupe familial Giboire, acteur immobilier majeur dans le grand Ouest, a dévoilé ses ambitions de développement, dans son plan stratégique « Horizon 2027 ». Sont annoncés le déploiement des activités de promotion immobilière et d'aménageur dans trois nouveaux territoires (Aquitaine, PACA et Rhône Alpes) et une diversification vers l'hôtellerie, le coworking, et le syndic. Une ambition auréolée d'un engagement environnemental.

« *Le groupe va bientôt fêter ses 100 ans*, re-situe François Giboire, co-directeur général du Groupe, *je suis la quatrième génération de cette histoire familiale née à Rennes.* » En binôme avec Olivier Biancarelli, co-directeur général arrivé dans le groupe il y a 9 mois, ils présentent la stratégie d'envergure nationale engagée depuis quelques semaines. *« Ce groupe familial s'est développé depuis près de 100 ans avec pragmatisme, prudence et efficacité, avec un fort succès. Il y quelques mois nous avons engagé un travail stratégique, incluant les managers puis les collaborateurs, dans l'objectif de garder le meilleur (nos valeurs familiales d'indépendance financière, d'engagement et de fiabilité sur le long terme), et de porter de nouvelles ambitions. Il se traduit par trois axes business : la transition environnementale, l'expansion géographique, la création de nouveaux métiers connexes. »*

François Giboire à gauche, et Olivier Biancarelli, le nouveau binôme à la direction générale du Groupe Giboire depuis 2021, pour l'activité promotion immobilière et aménagement, et la branche nouveaux métiers de services.

Un déploiement sur trois régions

Fortement implanté en Bretagne, en Pays de Loire et à Paris (15ne d'opérations depuis 2017), les dirigeants annoncent renforcer l'investissement sur ces territoires, tout en se déployant sur trois nouvelles régions, pour lesquels les recrutements sont avancés : en Nouvelle Aquitaine (bassin de Bordeaux), Paca & Occitanie (Marseille et bassin Montpelliérain), et Auvergne Rhône Alpes (métropole lyonnaise et Savoie). *« Il y a une forte intensité concurrentielle, mais nous sommes bien accueillis. Nous avons des valeurs qui intéressent les élus et les acteurs de l'aménagement. On ne vient pas sur ces territoires pour faire un coup immobilier, un one-shot, c'est un engagement, et cela séduit. Nous avons également une solidité financière, nous finançons les projets en fonds propres, ce qui est un gage de liberté et d'indépendance. »*

€

De 210 M€ de chiffre d'affaires en 2021, le groupe pourrait atteindre les 500 M€ d'ici 5 ans.

Le groupe de 230 collaborateurs recrute actuellement une quarantaine de personnes sur les 6 régions.

Un maître mot : l'indépendance, avec 315 M€ de fonds propres.

Nouveaux métiers : offre hôtelière & espaces coworking

« Nous nous déployons sur des métiers connexes : Maestro créée début 2022, dirigé par Patrick Hingant, est une filiale de syndic de copropriété, qui permet de garantir aux acquéreurs la bonne tenue dans le temps du bâti. Un métier qui est très complémentaire à celui de promoteur, et qui s'est beaucoup digitalisé depuis la phase covid. »

« Après avoir construit des hôtels, nous passons à la phase exploitation ! Le premier projet est un hôtel 4 à La Baule, Les Roches Rouges, comprenant une centaine de chambres et 80 logements avec un lancement de commercialisation en 2025. »*

« Et enfin, avec la filiale Le Pod, nous proposons des espaces de coworking, premium avec un fort niveau de services, pour accompagner les évolutions du monde du travail. » Le Pod- Rennes ouvre cet été dans l'immeuble Identity 3 à EuroRennes, soit 1400 m² sur 2 niveaux ainsi que le rofftop au 9e étage. Début 2023 un Pod ouvre à Angers près de la gare sur 1300 m².

L'engagement environnemental

« Nous n'avons pas attendu pour nous engager dans la construction durable, avec des immeubles labellisés, des logements passivhaus, l'usage de matériaux biosourcés… actuellement 10 % de notre production est en bois par exemple. Aujourd'hui notre savoir-faire on le fait savoir. Nous engageons par ailleurs un travail de mesure de notre empreinte carbone, et notre impact sur la biodiversité, s'ensuivra des actions ciblées. » Une cellule de chiffrage a également été créée afin de maitriser les coûts de chantier, *« qui ont pu augmenter jusqu'à 50 % ces derniers temps. Cela doit aussi permettre d'éviter les erreurs de commande sur les quantités. »*

Le programme Renaissance dans l'ex-tour de la CPAM à Vannes.

15% de rénovation urbaine

« C'est une part grandissante de l'activité, la rénovation et le ré-aménagement urbain. » Parmi ces projets, l'ex tour de la CPAM à Vannes sera transformée en 130 logements. Quant à l'emblématique Tour Bretagne à Nantes dont Giboire est propriétaire à 65 % (30% à Nantes métropole), un projet mixte se dessine, soumis aux architectes en cette fin 2022. Fermé depuis deux ans, l'immeuble nécessite 10 M€ d'investissements pour le désamiantage, auquels s'ajoutent chaque année 800 K€ de charges de maintenance.

Bientôt centenaire !

1923 - Rémy Giboire crée son cabinet d'assurance à Rennes, puis son agence immobilière, commercialisant fermes, châteaux, immeubles et fonds de commerce. Il devient négociateur pour le compte de la ville de Rennes et la Caisse des dépôts, aidant la collectivité à constituer des réserves foncières importantes qui serviront à bâtir les actuels quartiers Maurepas, Villejean, Le Blosne, Bréquigny

Années 50 : Deux de ses fils, Claude et Jacques, reprennent les clés de la réussite. Claude Giboire réalise ses premières opérations de promotion immobilière. Il acquiert également le grand-hôtel de Saint-Lunaire pour le réhabiliter entièrement en logements.

Années 80-90 : Claude Giboire transmet à ses enfants, Françoise, Olivier, Laurent, et Michel, ce dernier est nommé président du Groupe en 1995. Ils accompagnent le développement du Groupe sur l'ensemble des métiers de l'immobilier dans le grand Ouest.

2017 : À la conquête de Paris.

Septembre 2021 : Transition à la gouvernance : François Giboire fils de Michel est rejoint par Olivier Biancarelli pour former un binôme à la direction générale. Michel Giboire est président du directoire.

2022 : Création d'un comité exécutif de 12 personnes (Comex). Le Groupe part à la conquête du sud : Nouvelle Aquitaine, Paca & Occitanie, Auvergne Rhône Alpes.

Startup Ker
La première maison d'experts métiers dédiée aux start-up

Par Karine Barbé

Le jeudi 23 juin, le Startup Ker a inauguré ses locaux situés en plein cœur de Rennes. Ce lieu, imaginé par le Club des Prophètes, regroupe des sociétés spécialisées dans le financement, le juridique, le marketing et le conseil. Des services réservés aux start-up prêtes à passer à l'étape supérieure de leur développement.

La vaste bâtisse de 400 mètres carrés accueille sur 3 étages tout un écosystème en ordre de bataille, prêt à accompagner les start-up qui basculent dans l'univers des scale-up. Car ce changement d'échelle est un moment délicat pour ces entreprises en hypercroissance. Après avoir dépassé le statut de start-up et confirmé leur modèle d'entreprise, elles sont maintenant confrontées à de nouveaux enjeux : structuration et sécurisation de leur croissance, recrutement, gestion de la mise en place d'un management intermédiaire… D'où l'idée de créer ce *« hub »*.

Un lieu dédié aux scale-up

« Il s'agit d'un lieu ouvert, où les entrepreneurs concernés vont trouver un pool d'experts, et du conseil. De nombreux événements sont également organisés : conférences, rencontres, ateliers. Nous ne proposons pas d'hébergement, mais pouvons mettre nos locaux à disposition pour certains événements », précise Willy Deslandes, responsable de ScaleUp Conseil, entité présente dans le hub.

À ce jour, une dizaine d'experts ont investi les lieux. 4 secteurs sont ainsi représentés : la finance, le marketing, le juridique et le conseil. Parmi ces structures on peut citer Shapers Production spécialisée dans la production vidéo et le motion design (qui a son propre studio d'enregistrement dans les locaux), Winside le cabinet de DAF externalisés, Blockpulse et sa solution de digitalisation des opérations sur le capital, Unitee pour challenger le marché et tester des opportunités, Soul invest et sa plateforme de crowdequity, des avocats spécialisés dans la fiscalité et la gestion des opérations propres aux start-up (augmentation de capital, entrée d'investisseurs) ou encore Le Club des Prophètes pour les levées de fonds…

Conférence à l'occasion de l'inauguration de Startup Ker : Savoir s'entourer et se faire challenger pour progresser quand on est à la tête d'une scaleup avec Jean-Stéphane Arcis ex-CEO et co-fondateur de Talentsoft et Bruno Witvoet ex-président Unilever Afrique & France.

©7J-KB

Une solution imaginée par le Club des Prophètes

Le Club Des Prophètes qui est d'ailleurs à l'initiative de cette oasis pour start-up devenues grandes. Le club regroupe une communauté d'investisseurs créée par Matthieu Jarry, ancien gestionnaire de fortunes en banques privées. Après 13 années passées auprès de grands dirigeants et entrepreneurs à succès, Matthieu Jarry réalise le constat que nombre d'entre eux souhaitent partager leurs expériences et expertises. Il décide alors de repartir de zéro pour *« donner du sens à son action et être impactant »* et crée le Club des Prophètes en 2018. Ce club réunit plus d'une centaine d'investisseurs, cooptés, souhaitant prendre une part active dans les start-up dans lesquelles ils investissent. Cela passe par une position de leader dans les tours de financement afin de se positionner en véritable interlocuteur auprès du dirigeant et par des apports très opérationnels, en conseils notamment. En 4 ans, 25 start-up ont ainsi été accompagnées par le club dont deux bretonnes. On peut citer la société vannetaise Buldi qui propose un configurateur permettant de définir pièce par pièce, sa maison ou son extension idéale ou encore le rennais Check&Visit spécialisé dans les états des lieux *« intelligents »*.

Grands dirigeants & Entrepreneurs à succès pour conseiller sur le changement l'échelle

Parmi les experts présents au Startup Ker, ScaleUp Conseil, également fondé par le Club Des Prophètes, met en relation grands patrons et start-up, organise conférences, ateliers, formations et rencontres *« ScaleUp Conseil vient combler un trou dans la raquette »*, explique Willy Deslandes. *« Nous recueillons les besoins des start-up lors de leur changement d'échelle, leurs problématiques, et les mettons en relation avec un grand dirigeant de notre carnet d'adresses qui serait selon nous en mesure d'apporter son expertise et son expérience. Sur le court terme, il s'agit d'aider le dirigeant dans la mise en place d'un management intermédiaire, d'un comité de direction, de l'aider dans sa structuration. Nous encourageons aussi à intégrer ce grand dirigeant dans le conseil d'administration de la start-up pour apporter un équilibre entre le ou les fondateurs de la start-up et les actionnaires. Cela apporte également de la valeur ajoutée et une forte crédibilité. »* ScaleUp Conseil agit sur tout le territoire national.

Débats, formations et conférences tous les mois

Au-delà de rassembler des experts métiers du passage à l'échelle des entreprises innovantes, Startup Ker s'est donné pour vocation d'accompagner les start-up et les experts à mieux travailler et à mieux grandir ensemble. Cette saine émulation passe par les événements organisés régulièrement au sein des locaux de Startup Ker.

« Notre objectif est que l'écosystème rennais puisse bénéficier chaque mois d'un ou plusieurs événements, comme des débats, des formations, des conférences ou des workshops… » explique Lucille Guilleux, responsable de Startup Ker. *« Startup Ker se veut un lieu ouvert sur l'extérieur afin de participer à la montée en compétences et en puissance des pépites brétiliennes. Notre ambition est de toujours mieux servir les start-up et continuer à soutenir l'innovation en Bretagne. »*

Apprentissage

90 apprentis du bâtiment au Roazhon Park

La Fédération du Bâtiment 35 organisait, le 1er juillet, un grand rassemblement des apprentis et jeunes du Bâtiment, au Roazhon Park, pour un premier tournoi de foot 100% Bâtiment. Un évènement inédit avec 90 apprentis, de tous métiers du bâtiment, qui ont joué en 3 poules ce tournoi au centre de la Piverdière, avant de se retrouver avec leurs employeurs autour de la pelouse du stade.

« *Nous avons voulu mettre en avant les jeunes qui représentent l'avenir de nos entreprises, dans un esprit convivial et sportif »,* explique Xavier Champs, président de la FFB 35. Au travers de cet évènement, organisé avec le soutien de BTP Banque, ProBTP et SMABTP, la FFB 35 veut valoriser les métiers du BTP et encourager d'autres jeunes à rejoindre ce secteur.

Le podium du tournoi a récompensé l'équipe des « *Maçons 2* » (composée du Groupe Legendre) dans la poule Champions Ligue, l'équipe « *Plombiers Electriciens 2* » pour la poule Europa Ligue avec les entreprises Bernard Electricité - BST - Choma - EJ Elec - Jouault – Micault, et enfin, l'équipe des « *Maçons 1* » composée des entreprises Angevin, Art Bâti et CNR dans la Conférence ligue.

À l'issue du tournoi, Christian Corbe, président sortant de la FFB du Pays de Rennes, son successeur, Yannick Hervé, et Philippe Plantin, président de Fiers d'Etre Artisans 35, ont mis à l'honneur plusieurs apprentis méritants au concours « *Un des Meilleurs Apprentis de France* » : Jules Chaussé, médaille d'or départemental en zinguerie, formé par le CFA du Bâtiment et l'entreprise Levacher de Saint-Pern ; Enzo Houssais, médaille d'or en installations sanitaires et Alexandre Valade, médaille d'or national en installations sanitaires, tous deux formés par le Lycée Professionnel Mendès France à Rennes.

Alexandre Valade, Enzo Houssais, Riwal Martin et Jules Chaussé, médaillés dans leur métier aux concours MAF ou Worldskills (au 2nd plan, Yannick Hervé et Xavier Champs)

Titouan Flaux et Pierre Ameline
entourés de Christian Corbe, Xavier Champs et Philippe Plantin.

Mention spéciale à l'entreprise Moquet Peltier de Janzé qui forme deux apprentis ayant chacun obtenu une médaille d'or nationale à ce concours : Titouan Flaux en couverture et Pierre Ameline en zinguerie. Enfin, la FFB a félicité Riwal Martin, plombier chauffagiste chez BST à Pacé, pour sa médaille d'excellence au concours 2020 des Worldskills (compétition internationale des métiers).

Gagnante du tournoi,
l'équipe Maçons 2 composée de maçons du Groupe Legendre

BUREAUX À LOUER

EURORENNES - *IDENTITY*

- **806 m²** divisibles à partir de 243 m²
- Idéalement situé
- Immeuble neuf
- Accès métro
- Disponibilité immédiate

VIA SILVA - *OXYGENE*

- **846 m²** divisibles à partir de 295 m²
- Livré câblé, cloisonné et climatisé
- Belle visibilité
- Accès métro
- Disponibilité immédiate

CUSHMAN & WAKEFIELD
Partenaire commercial - DAUPHIN Immobilier

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

02 99 33 33 33

immobilier.cushmanwakefield.fr

PUBLIREDACTIONNEL

ARVIN CARE LE SERVICE DE VOITURIER ET PARKING EN GARE DE RENNES ET AÉROPORT ST JACQUES

Marvin et Jordane Orain, jeunes entrepreneurs Rennais lançent un nouveau service de voiturier pour répondre à la demande des voyageurs de la capitale Bretonne, ou le stationnement s'avère compliqué.

Depuis le lancement de la ligne LGV et le déploiement de nouvelles destinations au départ de l'aéroport de Rennes, de plus en plus de Rennais ont vu leurs déplacements professionnels et privés facilités. Arvin Care propose un service simple et sécurisé pour partir sereinement sans les contraintes de stationnement et au meilleur prix.

SIMPLE ET SÉCURISÉ

Depuis le site internet, en quelques clics, les clients prennent rendez-vous pour la prise en charge de leur véhicule au dépose minute de leur pôle de départ . Un voiturier se rend alors sur le lieu choisi par le voyageur à l'heure indiqué, récupère le véhicule et le stationne en parking privé, couvert et sécurisé jusqu'au retour du client. Dès la prise en charge, le véhicule est sous couvert de leur partenaire G&P assurance.

VOITURIER ENGAGÉ

Tous les déplacements des voituriers se font en trottinette électrique. Une démarche responsable que l'on retrouve aussi dans le service additionnel proposé, de nettoyage de votre voiture. Arvin Care utilise un système appelé phytoremédiation filtrant les eaux de pluie et usées.

Arvin Care voiturier
reservation.arvin-care.com - 06 89 08 07 50

ARVIN CARE VOITURIER

©Shutterstock

Entreprises artisanales

Forte augmentation des créations en Bretagne en 2021

En Bretagne, le nombre de créations d'entreprises artisanales a explosé en 2021, en témoigne la nouvelle édition du baromètre publiée par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) et la MAAF. Plus de 9 440 immatriculations dans la région, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2019.

« Il y a un réel retour en force de l'artisanat dans le cœur des Français »

Malgré la crise sanitaire, les métiers de l'artisanat ont renforcé leur attractivité auprès des entrepreneurs et, ce, dans la plupart des départements et sur toutes les activités. Les créations se révèlent particulièrement dynamiques dans les métropoles et les communes rurales.

+41% d'entreprises artisanales créées en Ille-et-Vilaine entre 2019 et 2021

Avec 2 980 entreprises créées en 2021, c'est le département d'Ille-et-Vilaine qui enregistre la plus forte augmentation des créations d'entreprises artisanales. Sur la 2e marche du podium, on retrouve les Côtes-d'Armor (+ 24 %). L'entrepreneuriat artisanal y est très dynamique malgré le plus faible volume de créations d'entreprises de la région (1690). Dans le Finistère et le Morbihan, les immatriculations progressent respectivement de + 19 % et + 18 % (pour des volumes de 2 490 et 2 280 entreprises créées). *« La crise sanitaire et les confinements successifs ont conduit de nombreux Français à se questionner sur leur carrière professionnelle et à faire le choix de se réorienter vers une activité artisanale »*, analyse Catherine Élie, directrice des études de l'Institut Supérieur des Métiers.

Davantage de créations dans les Métropoles que dans les moyennes agglomérations

Ce sont les métropoles qui ont enregistré la plus forte augmentation des créations d'entreprises artisanales. À Rennes, on constate une augmentation de 42 % contre 15 % à Brest. La dynamique est aussi très forte dans les communes rurales et les petites villes : une tendance que l'on observe également à l'échelle nationale. La progression est moins marquée dans les moyennes agglomérations (Quimper - 3 %, Vannes - 1 %, Lorient + 6 %), sauf à Saint-Brieuc (+ 17 %).

Nombre de créations d'entreprises par département et évolution 2019/2021 en Bretagne

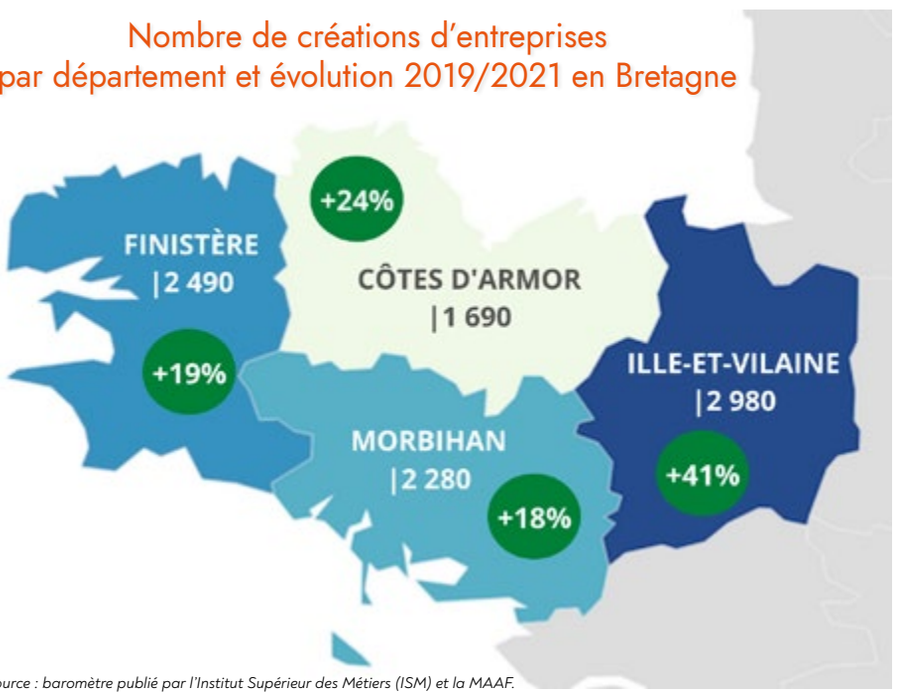

Source : baromètre publié par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) et la MAAF.

Forte hausse des immatriculations dans les communes rurales

De nombreux Français ayant souffert des confinements en ville ont fait le choix de s'installer à la campagne et certains d'entre eux y ont sans doute développé une activité artisanale. On enregistre ainsi une augmentation de 38 % des immatriculations d'entreprises artisanales du bâtiment et des services dans les communes rurales. *« Il y a un réel retour en force de l'artisanat dans le cœur des Français. Une partie de la population active veut redonner du sens à son activité professionnelle, se reconnecter à la matière, rejoindre un secteur valorisant le savoir-faire, travailler dans des entreprises à taille plus humaine »*, analyse Marine Barbier, secrétaire générale de l'U2P Bretagne. *Mais s'agit-il de projets de reconversion professionnelle ou de salariés de l'artisanat qui s'installent à leur compte ? Il faudra suivre attentivement l'évolution de la courbe de l'emploi salarié dans l'artisanat. »*

L'alimentation et les services, secteurs privilégiés des créateurs d'entreprises artisanales

La tendance positive observée en Bretagne est tirée par l'artisanat de l'alimentation (+ 29 %) : cette dynamique, que l'on observe également à l'échelle nationale, peut s'expliquer par le bouleversement des modes de consommation ces dernières années et l'avènement des circuits-courts. Les créations d'entreprises artisanales augmentent également de 29 % dans l'artisanat des services. Viennent ensuite les secteurs du BTP (+ 23 %) et de la fabrication (+ 20 %). Sur les quelque 300 activités qui composent le secteur, les 10 grandes activités des services et du bâtiment représentent près de la moitié des créations d'entreprises artisanales *« En Bretagne, la forte dynamique de créations d'entreprises dans l'artisanat de l'alimentation témoigne du bouleversement des habitudes de consommation des Français ces dernières années, entre avènement des circuits courts, volonté de* « manger local » *et développement de la consommation nomade »*, constate Catherine Élie.

« La majorité des créations sont néanmoins des micro-entreprises dont la viabilité économique et les marchés seront à confirmer »

Quelle pérennité pour ces entreprises ?

« La majorité des créations sont néanmoins des micro-entreprises dont la viabilité économique et les marchés seront à confirmer », souligne la directrice des études de l'Institut Supérieur des Métiers. Une observation partagée par la secrétaire générale de l'U2P Bretagne *« les micro-entreprises sont fragiles avec un taux de pérennité à 3 ans qui dépasse à peine les 50 %, il faudra donc rester attentif au devenir de toutes ces entreprises fraichement créées. Par ailleurs, il est fort possible qu'un certain nombre ne soit que des compléments d'activités. »* En 2021, 63 % des entreprises artisanales créées en France l'ont été sous le statut de la micro-entreprise.

Top 10 des activités d'installation en Bretagne

Activité	2021	Évo 2019 à 2021
Nettoyage de bâtiment	880	+54 %
Travaux de maçonnerie	490	+16 %
Restauration rapide	450	+23 %
Travaux de menuiserie	440	+23 %
Soins de beauté	420	+58 %
Travaux d'installation électrique	370	+43 %
Travaux de peinture	370	+9 %
Activités photographiques	300	+22 %
Travaux de plâterie	230	0%
Réparation automobile	230	+26 %

Source : baromètre publié par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) et la MAAF.

Transition Virage numérique

Roxane Potier, artisane dans le bien-être,
fait partie des personnes accompagnées par la CMA Bretagne dans sa transformation numérique.

Une reconversion : le déclic

Roxane Potier a débuté sa carrière comme agent de voyages, un métier qu'elle a exercé pendant près de dix ans. *« Après plusieurs années comme agent, j'avais le souhait de me reconvertir vers un métier de passion orienté vers le bien-être, c'est alors que j'ai entamé une reconversion professionnelle »,* explique Roxane Potier. Après l'obtention de son CAP Esthétique, de la certification Amma Assis et de formations spécialisées, elle s'est installée à son compte en 2016 en tant que masseuse à domicile pour les particuliers. Elle se déplace également dans les entreprises pour les professionnels. *« J'ai créé Orkazen avec la démarche de proposer des massages sur mesure et adaptés aux différentes demandes. Je voulais me démarquer des massages classiques. Mon métier consiste à apporter du bien-être et à libérer les tensions du quotidien »,* ajoute l'artisane.

Afin de monter en compétences et pour répondre aux besoins des clients, Roxane Potier a suivi la formation de socio-esthéticienne. Cette compétence supplémentaire lui permet d'accompagner les personnes fragilisées par la maladie, un accident du travail, un retrait social.

©Roxane Potier

©Roxane Potier

Le digital chez Orkazen

Roxane Potier connaît l'importance du numérique. Dès la création de son entreprise, elle a créé un site internet afin de mettre en avant son parcours et son travail. *« Mon site internet, c'est ma vitrine »,* indique la professionnelle. Souhaitant faire le point sur ces outils numériques et évaluer ses compétences, elle a effectué un accompagnement numérique avec un conseiller numérique de la CMA de Bretagne. Cet accompagnement permet d'évaluer différents critères comme la visibilité numérique, les réseaux sociaux, le référencement. *« À la suite de ce rendez-vous, j'ai obtenu un plan d'action individualisé et adapté »* explique Roxane Potier. Consciente des différents enjeux du digital, l'artisane a pris en compte les différents axes d'amélioration proposés par son conseiller. *« Je souhaite me dégager du temps dans mon activité pour pouvoir augmenter la fréquence de mes publications sur les réseaux sociaux, améliorer le référencement de mon site internet, réfléchir à la mise en place d'un logiciel pour la prise de rendez-vous en ligne »,* ajoute-t-elle. Pour parfaire ses notions, elle a suivi la formation *« Se perfectionner sur Wordpress »*, proposée par la CMA Bretagne. Roxane Potier souligne la disponibilité, le suivi et la qualité des échanges qu'elle a pu avoir avec son conseiller numérique et le formateur.

Développez votre activité grâce aux outils numériques !

Désormais intégrés aux usages, les outils numériques sont un réel atout pour les entreprises artisanales. Pour répondre aux attentes des clients et rester compétitives, les entreprises doivent elles aussi évoluer en continu. La CMA Bretagne propose différents accompagnements :

- Autodiagnostic : en quelques clics et en toute autonomie, il est possible d'évaluer les usages numériques de son entreprise : autodiag-num.artisanat.fr
- Diagnostic numérique : lors d'un rendez-vous individuel, un conseiller numérique évalue et fait un état des lieux précis de la maturité numérique de votre entreprise. L'objectif final étant d'apporter des axes d'amélioration concrets au travers un plan d'actions et un accompagnement adapté si nécessaire.
- Formations : parfaire ses compétences numériques est essentiel. La CMA Bretagne propose des formations ciblées (Boutique en ligne, Wordpress, Réseaux sociaux, etc.).
- Ateliers numériques : des ateliers numériques sont mis en place, en lien nos partenaires.

Mot des présidents

« Renforcer sa stratégie numérique permet aux entreprises artisanales d'être plus visibles, de se différencier et de garder le lien avec ses clients. Il est essentiel que les artisans intègrent ces notions digitales au sein de leur stratégie. Pour cela, la CMA Bretagne les accompagnent dans cette transition. »

Michel Aoustin, président de la CMA Bretagne

Philippe Plantin, président, CMA Ille-et-Vilaine

Sélection immobilière

Locaux d'activités

RENNES Métropole

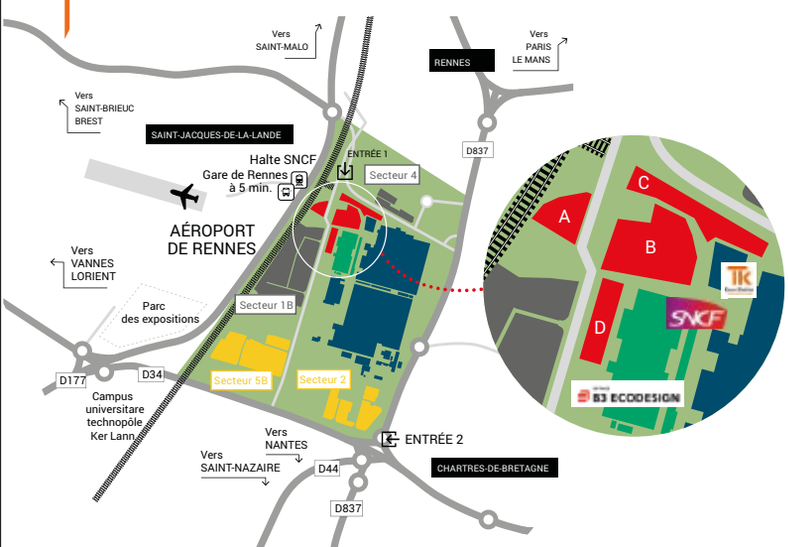

EXCLUSIVITÉ

CHARTRES DE BRETAGNE

PÔLE D'EXCELLENCE INDUSTRIELLE LA JANAIS

Tourny Meyer commercialise en exclusivité la nouvelle zone d'activité INDUSTRIALIS aux portes de Rennes.

- Surface de près de 40 000 m²
- 4 lots disponibles
- Surface bâtie de 4 500 m² à 19 000 m² divisibles

UNE PROMOTION SIGNÉE EIFFAGE IMMOBILIER

Tourny Meyer. Conseil en IMMOBILIER d'AVENIR

02 23 40 88 88 | rennes@tournymeyer.fr

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES • RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet), conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 et 3301 2018 000 036 727 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

400 ans d'histoire Roc entre Ren

Manuel **Roussel**
propriétaire

©Studio Carlito

Le château du her Portail, nes et le Mont Saint-Michel

Par Laora Maudieu

Il fait le buzz, car on l'associe au château de Poudlard dans Harry Potter ou encore à celui de Downton Abbey. Situé dans le Coglais entre Rennes et le Mont Saint-Michel, Rocher Portail est considéré comme l'un des plus beaux châteaux de Bretagne. Sa discrète notoriété ne fait que croître depuis que le jeune propriétaire Manuel Roussel a décidé de l'ouvrir au public il y a 5 ans, et d'y organiser prochainement une école de sorcellerie avec diners ensorcelés… ouverts aux moldus bien sûr !

Nous commencerons la visite par la grange, une fois n'est pas coutume, puisque c'est ce qui fait actuellement la notoriété de Rocher Portail. Transformée en espace réceptif (après 1 million d'euros d'investissement et une rénovation de grande qualité), son charme désuet attire chaque samedi des mariages de standing. Mais cet automne, aux vacances, cette grande salle sera le théâtre d'une tout autre féérie : l'ouverture de l'école des sorciers, avec capes et balais volants, et grandes tablées pour des diners en présence des professeurs de magie. Tout pour plaire aux inconditionnels de la saga Harry Potter ! Même si, pour cause de droits protégés par Warner Bros, chaque référence au best-seller doit se volatiliser.

Ainsi comme au château de Cheverny, qui s'est associé à l'image de Tintin pour faire venir les curieux, Rocher Portail pourrait bénéficier de cette carte grand public. Mais c'est bien le domaine dans son ensemble qui mérite toutes les attentions des visiteurs, par l'élégance sobre des lieux, la richesse de ses intérieurs, ses jardins et potagers, et son histoire originale.

©Studio Carlito

400 ans d'histoire… d'hommes d'affaires !

Cet édifice s'est élevé à partir de 1596, selon les désirs de Gilles Ruellan, un modeste breton devenu grand homme d'affaires, et conseiller privé à la cour auprès du roi Henri IV, de la reine Marie de Médicis et du Cardinal de Richelieu. *« Gilles Ruellan est un homme étonnant, il officie d'abord dans le commerce de toiles pour les voiles de navire, dans ce secteur de Fougères et Saint-Malo »*, indique Manuel Roussel. *« Cet homme a le sens des affaires, il devient -pour le compte de la monarchie- le collecteur de « billot » en Bretagne, relevant les taxes sur les barriques de cidre, vin, bière… Une charge lucrative ! »* Doué en affaires et en politique, car pendant les guerres de religion entre les protestants et les catholiques, il finance tantôt du côté de la Ligue, tantôt du côté du roi. Il amasse rapidement fortune, acquiert plusieurs domaines et fait édifier des châteaux, dont celui de Rocher Portail.

Ce domaine sera légué à la famille Farcy au 17e siècle, une famille très puissante de l'Ouest de la France. En 1866 la famille De Boutray acquiert le domaine, *« Alexandre De Boutray y fait des travaux de rénovation par Jobbé-Duval dans un souci de conservation »*.C'est ainsi que l'édifice gardera son identité caractéristique des constructions du 17e au fil des siècles.

Passage secret et tapisseries uniques

Manuel Roussel est un enfant pays, qui rêvait d'acquérir ce château toujours habité et fermé au public, pour l'ouvrir à tous. 30 ans plus tard, ce vœu s'est exaucé en 2017. Il acquiert le domaine de 60 hectares où trône le Château du Rocher Portail. Il y découvre du mobilier transmis de génération en génération, une série de tapisseries murales du 17e siècle, des salles richement décorées de polychromies au plafond ; un passage secret qui servit au Marquis de la Rouerie (grand chef de la chouannerie bretonne lors de la période révolutionnaire) ;

©Studio Carlito

Visites : de 14h à 18h sauf le samedi
Jeux, animations, exposition. Visites nocturnes les mercredis soir d'été (du 27 juillet au 17 août) à la lueur des bougies, dans une ambiance théâtrale et musicale, puis feu d'artifice.

des lettres et correspondances royales, un poème de Victor Hugo datant de 1838… *« On va de découverte en découverte ! »* indique-t-il encore émerveillé. De tous les recoins rejaillit une histoire. *« Le château a accueilli 120 collégiens de Saint-Malo pendant la 2nde guerre, ils ont vécu ici pendant 3 ans, sous le regard du colonel allemand Von Aulock bien connu des malouins. »*

« Et ce qui lui vaut d'être surnommé le Downton Abbey français (en référence à une série anglaise sur la vie des domestiques au XIXe siècle), c'est que l'ensemble des chambres des 35 domestiques à été conservé dans leur état d'origine sur les 2/3 des combles. »

De multiples trésors qui valent de nombreuses reconnaissances, comme ces 2 étoiles au Guide vert Michelin des monuments, et le prix Villandry pour les jardins conformes aux aménagements originaux du XVIIe siècle.

Un parcours atypique

Revenir sur le parcours de Manuel Roussel n'est pas anecdotique, et prend sens dans l'histoire de ce château marqué par 3 familles d'hommes d'affaires. *« J'ai grandi ici, je suis allé à la Fac de sciences de Rennes, puis j'entre à l'École des métiers de l'environnement de Bruz à son ouverture. Intéressés par le monde de la mer et de la voile, à plusieurs étudiants nous créons une association qui se penche sur les problèmes de pollutions maritimes, le traitement des sables et sédiments. Et puis il y a eu le naufrage du pétrolier*

Erika fin 1999, ensuite celui du Prestige… On a directement créé notre société de dépollution, et remporté des appels d'offres internationaux. C'est comme ça que l'on a été propulsé dans le monde industriel, face aux mastodontes comme Suez ou Veolia ! C'était fou. »

De Idra environnement au Groupe Artesa, leader en France et spécialiste en recyclage des terres polluées, il passe vingt ans dans cet univers industriel. Il y a 5 ans quant l'occasion se présente d'acheter Rocher Portail, son sang ne fait qu'un tour. Il se lance avec sa femme Madly dans cette autre aventure, et quitte sa société progressivement jusqu'en 2020. Un défi.

Une folie comptable !

S'il a hérité du titre de baron en même temps que du titre de propriété, Manuel Roussel n'en fait aucune allusion. *« Vous savez, c'est réellement une folie comptable d'acquérir et de s'occuper d'un tel domaine. On ne peut le faire que par passion ! »*. Chauffage, impôts, électricité, assurance, c'est chaque année 200 000 euros de charges fixes. Soit 20 000 visiteurs par an à 10 € l'entrée, *« alors on doit développer des projets innovants, de l'évènementiel. Nous nous sommes réunis en 2020 au sein d'un réseau : « Les Audacieux du Patrimoine ». Y sont rassemblés des propriétaires-gestionnaires de monuments historiques familiaux, développant des activités économiques durables, respectueuses de l'histoire, de l'identité des lieux et de l'environnement. »*

Urbanisme et patrimoine

Les principaux dispositifs de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine

Par Me Jean-Baptiste Chevalier, avocat au barreau de Rennes

Les projets de construction, de rénovation et d'aménagement doivent, dans certains secteurs, être élaborés en tenant compte des règles de protection du patrimoine naturel et culturel. Ces dispositifs peuvent parfois sembler contraignants. Ils constituent pourtant de précieux outils, aux mains des élus locaux, pour protéger et valoriser le patrimoine local, qui est un vecteur d'attractivité territoriale.

Les dispositifs actuels de protection du patrimoine sont les fruits d'une histoire presque bicentenaire. C'est à partir de la fin du XVIIIe siècle, et surtout au XIXe, qu'émerge la préoccupation de protéger notre patrimoine architectural. Et c'est sous la Monarchie de Juillet, alors que Victor Hugo exhortait déjà le gouvernement à *« conserver, à entretenir, à éterniser les monuments nationaux et historiques »*, que fut mise en place, en 1837, la commission des monuments historiques. Il faudra cependant attendre la loi du 30 mars 1887, consolidée par la loi du 31 décembre 1913, pour que soit créé le premier dispositif de protection des monuments historiques (classement), qui fut ensuite renforcé par les lois du 23 juillet 1927 (inscription) et du 25 février 1943, créant un périmètre de protection autour des monuments historiques, puis par la loi du 2 mai 1930 protégeant les *« monuments naturels et les sites »*, et par la loi Malraux du 4 août 1962 créant les *« secteurs sauvegardés »*. Cette législation a été clarifiée et unifiée par la plus récente loi du 7 juillet 2016 (loi LCAP) qui a créé les *« sites patrimoniaux remarquables »*. Quels sont donc aujourd'hui les principaux dispositifs de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine ?

La protection des monuments historiques

En France, plus de 45 907 monuments historiques ont été recensés par l'INSEE en 2021. La Bretagne en compte actuellement un peu plus de 3 000. Ces monuments historiques sont répartis en deux catégories, qui correspondent à deux niveaux de protection : les monuments *« classés »*, niveau de protection le plus élevé, et les monuments *« inscrits »*. Peuvent faire l'objet d'un classement, par arrêté du ministre de la Culture, les édifices qui présentent, *« au point de vue de l'histoire ou de l'art »*, un *« intérêt public »*. Il s'agit en principe de monuments ayant un rayonnement national. Peuvent faire l'objet d'une inscription, par arrêté du préfet de région, les monuments qui présentent *« un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation »*. Les monuments inscrits ont davantage une portée régionale.

La protection des monuments

Les monuments classés ou inscrits ne peuvent être détruits ou déplacés, même en partie, ni faire l'objet de travaux de restauration ou de modification, sans accord du préfet de région. Ces travaux, à la seule exception de l'entretien ordinaire, doivent donc donner lieu à une autorisation de travaux préalable. La demande d'autorisation de travaux, qui est instruite par la DRAC, doit être déposée par le propriétaire ou son mandataire. Le préfet dispose d'un délai de 6 mois pour statuer sur la demande. Lorsqu'une autorisation est délivrée, les travaux doivent être entrepris dans un délai de trois ans et ne peuvent être suspendus pendant plus d'un an.

Ces travaux doivent ensuite être exécutés sous le contrôle scientifique et technique des services de l'État chargés des monuments historiques. La maîtrise d'œuvre des travaux réalisés sur les monuments classés doit être confiée, selon la nature des travaux, à un architecte en chef des monuments historiques ou à un architecte du patrimoine. Lorsque le monument est inscrit, la maîtrise d'œuvre doit être confiée à un architecte diplômé d'État.

La protection des abords

La particularité des monuments historiques est que la protection est étendue à leurs abords. Cette protection est une servitude d'utilité publique qui s'impose à tous les travaux entrepris dans le périmètre de protection. Ce périmètre peut être délimité par le préfet de région, sur la proposition de l'architecte des bâtiments de France (ABF) et de la commune ou de l'intercommunalité compétente en matière d'urbanisme, après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) en cas de désaccord. En l'absence de périmètre délimité, la protection s'applique de plein droit, dans un rayon de 500 mètres, à tout immeuble visible du monument historique ou situé en covisibilité.

ooo

Me Jean-Baptiste **Chevalier**

©DR

Dans ce périmètre de protection, lorsque les travaux envisagés sont *« susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti »*, les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager ou de démolir, et décisions de non-opposition à déclaration préalable) ne peuvent être délivrées qu'avec l'accord préalable de l'ABF. Dans certains cas particuliers, depuis la loi du 23 novembre 2018 (loi ELAN), l'ABF ne rend plus qu'un avis simple, qui ne lie pas l'autorité chargée d'autoriser les travaux, notamment lorsque les travaux sont entrepris sur des immeubles d'habitation déclarés insalubres ou menaçant ruine. Cet affaiblissement du rôle de l'ABF a été vivement critiqué par les principales associations de défense du patrimoine.

La protection des sites patrimoniaux remarquables

Ce dispositif de protection des monuments historiques est complété par le nouveau régime de protection des *« sites patrimoniaux remarquables »*, issu de la loi du 7 juillet 2016 (loi LCAP), qui vise à protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager. Ces sites patrimoniaux remarquables (SPR), qui sont actuellement au nombre de 940, ont été établis dans les *« villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public »*.

Dans une logique de simplification, le législateur a regroupé sous ce seul label les anciens secteurs sauvegardés, les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), et les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Les SPR sont soumis à un régime juridique unique, mais continuent d'être régis par les plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et les plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).

En Bretagne, les villes de Dinan, Morlaix, Rennes, Tréguier, Vannes et Vitré comportent un secteur sauvegardé, devenu SPR, couvert par un PSMV. Plusieurs villes comme Dol-de-Bretagne, Lannion et Locronan ont engagé des démarches pour obtenir ce label.

Dans le périmètre de ces sites patrimoniaux remarquables, les travaux entrepris doivent nécessairement donner lieu à une autorisation préalable ou à l'accord préalable de l'ABF lorsqu'ils sont susceptibles de modifier *« l'état des parties extérieures »* des immeubles bâtis ou non ou des *« éléments d'architecture et de décoration »* situés à l'extérieur ou à l'intérieur. Mais là encore, depuis la loi ELAN, l'ABF ne donne plus qu'un avis simple (qui n'empêche pas d'autoriser les travaux) lorsque les travaux ont été prescrits par un arrêté de mise en sécurité ou de traitement de l'insalubrité portant sur des immeubles à usage d'habitation.

Il importe de préciser que lorsque des travaux de démolition portent sur une construction située dans le périmètre d'un SPR, le propriétaire ou son mandataire doivent impérativement solliciter la délivrance d'un permis de démolir, qui peut être intégré au permis de construire.

La protection du patrimoine local

En dehors des périmètres de protection des monuments historiques et des sites patrimoniaux remarquables, qui ne concernent finalement qu'un nombre limité de villes et de villages, la protection du patrimoine peut également être mise en œuvre, à l'initiative des élus locaux, dans le cadre des règles d'urbanisme.

D'une manière générale, le projet d'aménagement stratégique du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme communal (PLU) ou intercommunal (PLUi) doivent intégrer dans leurs objectifs la protection des patrimoines naturels et culturels. Pour assurer la protection et de la mise en valeur de leur patrimoine, les élus locaux disposent d'outils spécifiques.

Tout d'abord, les collectivités peuvent fixer, dans le règlement du PLU, des règles concernant l'aspect extérieur des constructions neuves, rénovées ou réhabilitées, *« afin de contribuer à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, à la mise en valeur du patrimoine et à l'insertion des constructions dans le milieu environnant »*, comme le prévoit l'article R. 111-27 du code de l'urbanisme (RNI), il est ainsi possible de refuser un projet de construction qui serait *« de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales »*.

Les communes et intercommunalités peuvent aussi intégrer dans les plans locaux d'urbanisme (PLU et PLUi) des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ces OAP peuvent notamment « définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine » et fixer des règles particulières portant *« sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, renaturer, restructurer ou aménager »*. Les autorisations d'urbanisme ultérieurement délivrées devront être *« compatibles »* avec ces OAP.

Enfin, entre autres dispositifs, les collectivités ont la faculté de localiser, d'identifier ou délimiter des *« quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural »* et de définir des règles de protection spécifique. Elles ont ainsi la possibilité, à l'instar de Rennes Métropole ou de Saint-Malo, d'inscrire certains édifices au patrimoine bâti d'intérêt local (PBIL) et fixer des règles de conservation strictes.

Ces règles de protection du patrimoine peuvent, dans certains cas, sembler excessivement contraignantes aux élus locaux et aux professionnels de la construction. Elles n'en sont pas moins indispensables pour protéger un patrimoine unique, qui façonne la mémoire et l'identité de nos villes et de nos villages. Ce dispositif pourrait même être renforcé en rendant par exemple obligatoires l'inventorisation et la protection du patrimoine local par les collectivités. Car comme le déclarait Chateaubriand dans son Itinéraire de Paris à Jérusalem, *« Les grands monuments font une partie essentielle de la gloire de toute société humaine. On ne peut condamner ces édifices qui portent la mémoire d'un peuple dans l'histoire »*.

Les Malouinières

Au temps des armateurs et des corsaires

Par Gwénaëlle de Carné

Les malouinières ont été bâties par les armateurs malouins au temps de la Compagnie des Indes, entre 1680 et 1730. Pour échapper à l'agitation de la cité corsaire (20 000 habitants en 1750 contre 2 500 aujourd'hui) tout en gardant un œil sur les navires et leurs cargaisons.

Entourées de quelques hectares de terre, ces résidences secondaires (La Ville Bague, La Chipaudière, Le Lupin, Le Bos, La Balue, Montmarin, Le Puits Sauvage… sont situées dans l'arrière-pays malouin : le « *Clos-Poulet* » ou Pays d'Aleth. À moins de deux heures de cheval de Saint-Malo.

Proches de la mer, ces maisons des champs ont tous les caractères des demeures aristocratiques : grand corps de logis à la majesté classique, parc enclos de murs avec colombier, chapelle et communs. L'architecture malouine des années 1710 porte la marque de Garengeau, ingénieur du Roi et disciple de Vauban : hautes toitures à croupes, puissantes cheminées pour raidir les pignons, façades à l'austérité militaire à deux niveaux, percées de hautes fenêtres, bandeaux et chaînage d'angle en granit de Chausey.

Les malouinières sont l'un des résultats de la guerre de course (les prises étaient alors partagées entre le Roi, l'armateur et l'équipage) et du commerce maritime avec la Compagnie des Indes, les Pays-Bas, l'Italie pour le marbre, le Chili et le Pérou pour les métaux précieux, l'Espagne pour le cuir sans oublier le trafic triangulaire des esclaves (Afrique-Antilles-Europe). Les armateurs Guillaume Eon, rue Saint-Vincent, et François Auguste Magon de La Lande, rue d'Asfeld, possédaient à Saint-Malo d'élégants hôtels particuliers avec cour, jardin, écuries, caves et magasins immenses pour les marchandises.

La malouinière de La Ville Bague à Saint-Coulomb

En 1975, l'Inventaire général des monuments historiques a recensé cent douze malouinières. Quelques-unes sont ouvertes à la visite. À un quart d'heure de Saint-Malo, la Ville Bague à Saint-Coulomb est un modèle du genre avec son architecture, son mobilier d'époque, son parc et ses accueillants propriétaires.

La Ville Bague a été construite en 1715 par Guillaume Eon, issu d'une riche famille de négociants malouins qui avaient des comptoirs à l'étranger, notamment à Cadix. Propriété successive des familles Eon, Magon de la Chipaudière, Eon du Vieux Chastel, de Cheffontaines et après la Révolution, d'Esnoul-Le Sénéchal, elle est

©DR

rachetée en 1975 par Jacques et Madeleine Chauveau. Avec passion et ténacité, ils la restaurent vingt ans durant. Sans subventions, mais grâce à la loi Malraux et au travail de Jean-François Chauvel, jardinier en chef, La Ville Bague retrouve sa splendeur. Dans le grand salon, Marie-Hélène Chauveau et Eric Lopez font admirer le superbe papier peint panoramique de la manufacture Dufour et Leroy posé dans les années 1830 par Hyacinthe de Cheffontaines et son épouse Julie Eon à leur retour d'émigration. Il représente l'arrivée de Pizarro chez les Incas. À noter aussi un piano-forte, une collection de scrimshaws (dents de morse et de baleines gravées par les bagnards), des armes de corsaires et, dans la salle à manger où le couvert est dressé, de jolies pièces d'orfèvrerie à l'époque où les arts de la table faisaient écho au raffinement des gastronomes. Une visite à ne pas manquer !

Malouinière de La Ville Bague, 35350 Saint-Coulomb. Face à l'église de Saint-Coulomb, prendre à gauche la direction Plage des Chevrets. 06 99 40 18 79. Email : la-ville-bague@netcourrier.com. 2 visites guidées par jour à 14 h 30 et 16 h du 1er avril au 30 septembre. 1 visite guidée à 15 h du 1er octobre à la Toussaint. Fermé le mercredi. www.la-ville-bague.com

nominoë
FONDS DE DOTATION DU CHU DE RENNES
ENSEMBLE, FAISONS
PLUS ET MIEUX
POUR LES PATIENTS
ET LES SOIGNANTS
À L'HÔPITAL
Renseignez-vous et donnez
sur fonds-nominoe.fr
Powered by R2 - ©JNDAB Creativity/Shutterstock

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, " 7 JOURS " a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2022 par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2021 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2022 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1er janvier 2022, selon l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les " avis de constitution " de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

CESSIONS

SCP C. GUINES
G. EMONNET
D. RENAUDON-BRUNETIERE
Notaires associés
1 rue d'Helsinki CS 86864
35768 BETTON CEDEX
Tél : 02 99 55 35 35

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Geoffroy EMONNET, Notaire à BETTON, avec la participation de Me Marie LE CORNO, notaire à RENNES, le 30 juin 2022
Madame Catherine Marie-France Gisèle DUPAS, épouse de Monsieur Eric Michel Edmond POUSSIN demeurant à BETTON (Ille-et-Vilaine) 36 rue de Bréhat; née à LIFFRE (Ille-et-Vilaine) le 4 février 1962.
A cédé à
La Société dénommée BABCHRIST, Société en nom collectif au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à SAINT PHILIBERT (Morbihan) 11 rue Abbé Joseph Martin identifiée sous le numéro SIREN 531730307 RCSLORIENT
Un fonds de commerce de PRESSE, PAPETERIE, TABLETTERIE, PHOTO, JEUX, CONFISERIE auquel est annexé la gérance d'un DEBIT DE TABAC et les droits à la diffusion de la Presse exploité à VEZIN LE COQUET(35132), 22 rue de Rennes, et pour lequel le CEDANT est immatriculé au R.C.S.de RENNES sous le n° 481.566.503
Prix principal : 353.143,20 Euros, s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour 343.143,20 €
- Aux éléments corporels pour 10.000,00 €
Entrée en jouissance le 30 juin 2022
Oppositions reçues, en la forme légale, en l'étude de Maître EMONNET, notaire à BETTON (35830), 1 Rue d'Helsinki, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.
Pour unique insertion,

227J05459

Maitres FRANÇOIS & MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANCOIS, notaire à SAINT-MALO, le 1er juillet 2022,
Monsieur Yannick Joseph Marcel COLLIN, restaurateur, époux de Madame Delphine JOLY, demeurant à SAINT-MALO (35400), 57 chaussée du Sillon, né à BAIN-DE-BRETAGNE (35470), le 2 janvier 1965 et immatriculé au RCS de SAINT MALO sous le n°443 765 094, a cédé à
La Société dénommée LE BOUCHE A OREILLE, SAS au capital de 5.000 € dont le siège est à SAINT-MALO (35400), 130 Chaussée du sillon, immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le n° 911 570 265
Son fonds de commerce de "**Bar, restauration, brasserie**" qu'il exploitait à SAINT MALO (35400),130-132 Chaussée du Sillon sous l'enseigne et le nom commercial "**Le Bouche à Oreille**" et pour lequel le cédant est immatriculée sous le n° 443 765 094.
Cette vente a été consentie au prix de 400.000€, s'appliquant aux éléments corporels pour 364.875,00 € et aux éléments incorporels pour 35 125,00 €
Date d'entrée en jouissance le 1er juillet 2022.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège social de l'Office Notarial de Rochebonne (35400), 16 boulevard de Rochebonne ", où domicile a été élu.
Pour insertion, Le notaire

227J05507

TRENTE CINQ
NOTAIRES
TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître KERJEAN en date du 1er juillet 2022, la Société dénommée **SARL L'HULLIER**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 € ayant son siège social à RENNES (Ille-et-Vilaine) Centre commercial Italie - 2 rue de Suisse, identifiée sous le numéro SIREN 491.550.273 RCS RENNES, a cédé à la **Ville de RENNES**, personne morale de droit public située dans le département d'Ille-et-Vilaine, dont l'adresse est à RENNES (Ille-et-Vilaine) Place de l'Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 213 502 388, moyennant le prix de 483.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 447.313 € et aux éléments corporels pour 35.687 €, un fonds de commerce de CAFE BAR BRASSERIE PMU LOTO ET AUTRES JEUX connu sous le nom de "MAY FLOWER" situé et exploité à RENNES (Ille-et-Vilaine) Centre commercial Italie - 2 rue de Suisse. Entrée en jouissance le 1er juillet 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à l'étude notariale de BRUZ (35) 28 rue Alphonse Legault.

227J05586

Etude de Me Véronique FLEURY
2 avenue du Général de Gaulle
35260 CANCALE
Tél : 02 99 89 60 34

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Véronique FLEURY, le 23 Juin 2022, enregistré à RENNES 1, le 29 juin 2022, numéro 2022 N 2824,
Avec la participation de Me Pierre-Luc VOGEL, notaire associé de la société d'exercice libéral "EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO SOLIDOR, siège à SAINT MALO, 51 Bd Douville.
La société MALUAU, SARL dont le siège social est à SAINT MALO (35400), 40 boulevard Gambetta, RCS SAINT MALO N°830 128 567.
A cédé à La société SO ZEN LA VOILERIE, SAS, dont le siège social est à CANCALE (35260), 8 rue Ernest Lamort, RCS SAINT MALO N° 913 545 364.
Le fonds de commerce d'HOTEL, exploité à CANCALE (35260), 8 rue Ernest Lamort, connu sous le nom de LA VOILERIE, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds . Moyennant le prix de 240.000,00€, savoir :
- éléments incorporels :203.000,00€
- matériel et mobilier commercial :37.000,00 €
Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, où domicile a été élu à cet effet."
Pour insertion - Me Véronique FLEURY

227J05632

SCP BODIN-BERTEL
RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach
BP 1 – 35730 PLEURTUIT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte BODIN-BERTEL, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bénédicte BODIN-BERTEL et Véronique RABRAIS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à PLEURTUIT, 4 rue Ransbach Baumbach, le Verger des Réautés, le 29 juin 2022, a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée L'EQUATEUR, dont le siège est à DINARD (35800) 3 promenade des Alliés, identifiée au SIREN sous le numéro 434 945 770 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT MALO.
A Monsieur Jean-Marie FOUILLAND demeurant à DINARD (35800) 25 rue Henri Dunant,
Désignation du fonds : fonds de commerce SNACK, GLACIER, RESTAURANT, CONFISERIE, BUVETTE, ARTICLES DE PLAGE, SOUVENIRS sis à DINARD (35800), 3 et 4 promenade des Alliés, lui appartenant, connu sous le nom commercial « l'EQUATEUR », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO, sous le numéro 434 945 770
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT SIX MILLE EUROS (306 000,00 EUR), s'appliquant :
aux éléments incorporels pour TROIS CENT MILLE EUROS (300 000,00 EUR), au matériel pour SIX MILLE EUROS (6 000,00 EUR).
Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la perception de loyers de la location-gérance avec la société LA GLORIEUSE.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

227J05446

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Josselin CROUAN, notaire à RENNES, le 20 Juin 2022, a été constituée la société civile dénommée "Fare Etxe", siège social : RENNES (35000), 39 square de la Rance.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,
Objet social : - la propriété et la gestion, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers, l'acquisition, la prise à bail, la mise à disposition, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. RENNES
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommées premiers gérants de ladite société : - Monsieur Emmanuel Bertrand CENCIAI, gérant, demeurant à RENNES (35000), 39 square de la Rance. - Madame Virginie Agnès Marie COUET, gérante, demeurant à RENNES (35000), 39 square de la Rance.

227J05652

OFFICE NOTARIAL DE LA BAIE
AVRANCHES (Manche)
LA COLOMBE (Manche)
PERCY EN NORMANDIE (Manche)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Stéphane DUTEIL, notaire à AVRANCHES (50300) 8, bis rue Valhubert, le 29 juin 2022 enregistré à COUTANCES le 4 juillet 2022 Dossier 2022 00063164 référence 5004P04 2022 N 01197, la Société dénommée **CAZOULAT**, société à responsabilité limitée, au capital de 10000 € dont le siège est à LE RHEU (35650) 7 rue Georges Brassens, identifiée au SIREN sous le n° 810736405, et immatriculé au RCS de RENNES a cédé à la Société dénommée **TOUFFET**, société par actions simplifiée dont le siège social est à LE RHEU (35650) 7 avenue Georges Brassens, identifiée au SIREN sous le n° 914136726 et immatriculé au RCS de RENNES un fond de commerce de BOULANGERIE PÂTISSERIE GLACES CHOCOLATS SNACKING ET TRAITEUR exploité 7 Rue Georges Brassens, 35650 LE RHEU moyennant le prix de 235.000 € s'appliquant pour 162.000 € aux éléments incorporels et 73.000 € au matériel. Entrée en jouissance au 20 juin 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Coralie-Alexandra CORNUAULT, notaire à MONTGERMONT (Ille et vilaine) où domicile est élu à cet effet dans les dix jours de la dernière en date des publications légales. Pour avis Me Stéphane DUTEIL

227J05573

CONSTITUTIONS

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SERVON-SUR-VILAINE (35) du 4 juillet 2022, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes : Forme: Société par Actions Simplifiée, Dénomination : MILLESIME, Siège social :9 rue du Grand Courtil (35530) SERVON-SUR-VILAINE, Objet : - L'activité de bar, snack, restaurant, jeux et paris ; - La création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous établissements ou entreprises se rattachant à l'une ou à l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. Durée : 50 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital social : 7 500 €. Président: M. Thierry GASTINEAU demeurant à ACIGNE (35690) – 16 rue du Champ Janaie. Forme et cession des actions: Les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement. Toute autre cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires. Assemblées générales: Les assemblées générales se composent de tous les associés sans restriction particulière. Un associé peu toutefois y être représenté par un autre associé, son conjoint ou le Président. Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation.

227J05634

annoncelegale@7jours.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.

Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme
Fraude et compliance
Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 juin 2022)

SAS REES Nettoyage, 4c Rue du Lieutenant Colonel Dub, 35000 Rennes, RCS RENNES 843 003 724, RM 843 003 724. Restauration et l'entretien des cuisines professionnelles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 décembre 2020 désignant mandataire judiciaire Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520909183-2022J00192

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 juin 2022)

SARL Real Energy, 12 Quai Duguay Trouin, Rennes, 35000 Rennes, RCS RENNES 803 937 218. Vente contrats d'abonnement au gaz, électricité, téléphonie et internet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520798355-2022J00188

SARL BERNIQUE, 1 Rue de l'Épine, 35580 Guignen, RCS RENNES 834 594 004, RM 834 594 004. Vente de crème glacée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 décembre 2020 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520798358-2022J00185

SAS TIMING C.Ré, 7 Place de l'Église, 35137 Bédée, RCS RENNES 844 588 699. Restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520798361-2022J00189

SARL BREIZH VRAC, 74 Mail François Mitterrand, 35000 Rennes, RCS RENNES 900 918 590. Épicerie vrac. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2022 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520798373-2022J00190

SAS LES PETITS DEVS, 71 Mail de la Besneraie, 35520 la Chapelle-Des-Fougeretz, RCS RENNES 892 595 885. Holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 juin 2022 , désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520798367-2022J00186

SAS MEETEN, 71 Mail de la Besneraie, 35520 la Chapelle-Des-Fougeretz, RCS RENNES 893 502 013. Prestations de services informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 juin 2022 , désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520798370-2022J00187

SARL DDK CUSTOM SHOP, 44 la Foulardais, 35360 Landujan, RCS RENNES 882 080 229, RM 882 080 229. Confection et vente de tous articles textiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 décembre 2020 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520798364-2022J00191

La modification de votre entreprise à portée de clic
infogreffe

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

SARL RAF AUTOMOBILES, Rue de la Perrière, Pa Confortland, 35520 Melesse, RCS RENNES 807 500 558. Achat vente dépôt de véhicules automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 décembre 2020 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520909177-2022J00193

SARL PECOURT, 9 Boulevard Jean Jaurès, 35300 Fougères, RCS RENNES 833 151 533, RM 833 151 533. Négoce rideaux, linge. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2022 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501520909180-2022J00194

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 29 juin 2022)

SAS La P'tite Côtière, 1 Rue de Beaurepaire, 35600 Redon, RCS RENNES 820 204 444, RM 820 204 444. Vente de poissons. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juin 2022. Jugement mettant fin à la mission de l'administrateur, Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 4 Crs RAPHAEL BINET Le Magister 35000 RENNES. Désigne liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501521020171-2022J00137

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 juin 2022)

SARL LPF, 3 Allée de la Guérinière, 35000 Rennes, RCS RENNES 790 155 667, RM 790 155 667. Façonnage, imprimerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 22 juillet 2022.

13501521020167-2021J00121

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 20 juin 2022)

SARL SOCOGEST, 2 Avenue de la Marionnais, le Molène, 35131 Chartres-de-Bretagne, RCS RENNES 382 718 252. Holding.

13501520063744-2019J00276

SARL AB PALACIO IMMOBILIER, le Chêne Vert, 35520 Melesse, RCS RENNES 449 194 208, RM 449 194 208. Marchand de biens.

13501520063747-2016J00032

SA KEROUAL, les Branchettes, 35370 Argentré-Du-Plessis, RCS RENNES 407 530 773. Alimentaire.

13501520063752-2021J00164

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
Jugement du 28 juin 2022 - Liquidation judiciaire

SNC PHENIX EVOLUTION, 3 Rue Joseph Monier, 92500 Rueil-Malmaison, RCS NANTERRE 344 176 672. Construction de maisons individuelles. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 28 juin 2022 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2022J00332 désigne liquidateur la SELARL C. BASSE mission conduite par Me Christophe BASSE 171 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE et la SELARL HERBAUT-PECOU mission conduite par Me Alexandre HERBAUT 125 TERRASSE DE L'UNIVERSITE 92200 NEUILLY SUR SEINE , met fin à la mission de l'administrateur la SELARL FHB mission conduite par Me Hélène BOURBOULOUX 176 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE et la SELARL AJRS mission conduite par Me Thibaut MARTINAT 3 AVE DE MADRID 92200 NEUILLY SUR SEINE.

13501520928058-1991B00371

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS
Jugement du 26 avril 2022 - Clôture pour insuffisance d'actif

SAS AGENCE TENDANCES ECO HABITAT, 36-42 Rue de la Teillais, 72000 le Mans, RCS LE MANS 749 900 775. Production d'électricité.

13501521060882-2012B02193

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE
Jugement du 1 juillet 2022 - Ouverture de la procédure de sauvegarde

SAS INTERIOR'S, 144 Boulevard Jules Durand, 76600 le Havre, RCS LE HAVRE 311 058 838. Commerce de détail de meubles. Jugement du Tribunal de Commerce du Havre en date du 01/07/2022 ouvrant la procédure de sauvegarde, Mandataire judiciaire : SELARL Catherine VINCENT 20 rue Casimir-Périer 76600 Le Havre, Administrateur judiciaire : SELARL FHB Prise en la personne de Maître Cécile DÜR 35 Rue du 129ème Ri 76600 Le Havre mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.

13501521027061-2009B01514

ENQUETES PUBLIQUES

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
Direction de la coordination
interministérielle et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement
et de l'utilité publique

DEUXIEME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il est rappelé aux habitants de PLEUMELEUC et de BEDEE que par arrêté préfectoral du 1er juin 2022, une enquête publique est ouverte jusqu'au 3 août 2022 (17h), sur la demande présentée par la société SYNTHESE ELEVAGE, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de réaliser une extension de son site de distribution de matériels et de produits pour les animaux d'élevage (Seveso seuil bas) situé sur la commune de PLEUMELEUC.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers,leurs résumés non techniques et l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :- à la mairie de PLEUMELEUC (version papier) aux heures suivantes :
- du lundi au vendredi matin de 09h00 à 12h00,
- les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 14h00 à 17h00.
- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante : http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpeUn poste informatique sera mis à disposition du public dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 3 avenue de la préfecture – 35000 Rennes, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, il est recommandé de prendre rendez-vous au 02 99 02 10 39, afin de permettre la consultation électronique du dossier.Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la société SYNTHESEELEVAGE, 11 rue Marie Curie 35160 PLEUMELEUC.
Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées :
- à la mairie de PLEUMELEUC :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur.
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant en objet du courriel : « Enquête publique – SYNTHESE ELEVAGE »).
Monsieur Gérard PELHATE agriculteur, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie de PLEUMELEUC le lundi 4 juillet 2022 (de 9h à 12h), le vendredi 22 juillet 2022 (de 14h à 17h) et le mercredi 3 août (de 14h à 17h).
Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de Rennes et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

227J04630

AVIS

Prefet d'Ille-Et-Vilaine
Direction de la Coordination
Interministérielle et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants des communes de CHATEAUGIRON, AMANLIS, CHANTEPIE, DOMAGNE, DOMLOUP, MOULINS, NOUVOITOU, NOYAL SUR VILAINE, OSSE, PIRE CHANCE, PIRE SUR SEICHE et SAINT AUBIN DU PAVAIL qu'une consultation du public va être ouverte du 25 juillet 2022 au 25 août 2022 inclus, sur la demande présentée par la SAS TAYEENERGIES, en vue d'obtenir l'enregistrement de la création d'une unité de méthanisation au lieu-dit « Tayée » sur la commune de CHATEAUGIRON.
Le dossier est consultable :
- à la mairie de CHATEAUGIRON, aux jours et heures suivants :
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 fermée le samedi et les jours fériés
(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire liée à la Covid-19).
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe.
Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :
- à la mairie de CHATEAUGIRON, sur un registre ouvert à cet effet ;
- par voie postale : à l'attention de Monsieur le préfet d'Ille-et-Vilaine – DCIAT / Bureau de l'environnement et de l'utilité publique - 3 avenue de la préfecture - 35026 RENNES Cedex 9 ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : « Consultation du public_SAS TAYEENERGIES_CHATEAUGIRON »).
À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

227J05529

PARUTION
DU 16 JUILLET

BOUCLAGE
MERCREDI
13 JUILLET
12 H00

AVIS

CESSON SÉVIGNÉ

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Permis d'aménager soumis à Participation du Public par Voie Electronique
Par arrêté n°2022-18 du Maire de Cesson-Sévigné du 1er juillet 2022, une participation du public par voie électronique sur le territoire de la Ville de Cesson-Sévigné est organisée, dans le cadre de la demande de permis d'aménager déposée par la société LEGENDRE IMMOBILIER et portant sur la création d'un lotissement comprenant sept lots à bâtir, ainsi que l'aménagement d'une voie de circulation sur un terrain situé au 4 Rue du Clos Courtel, dans la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Atalante Via-Silva.
Pendant toute la durée de la participation, le dossier comprenant la demande de permis d'aménager, l'étude d'impact actualisée, les avis des services extérieurs dont l'avis de l'autorité environnementale, seront consultables sur le site internet de la Ville de Cesson-Sévigné : **http://www.ville-cesson-sevigne.fr/enquete-publique.html** pendant 32 jours, du lundi 25 juillet 2022 au vendredi 26 août 2022 inclus. Le dossier papier pourra également être consultable sur demande pendant cette période aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie annexe de Cesson-Sévigné, Place de la Chalotais.
Des observations et propositions/questions/demandes de précision pourront être transmises via l'adresse mail spécifique accessible : **legendre.ppve@ville-cesson-sevigne.fr**, pendant ce délai.
A l'issue de la période de participation, la rédaction d'une synthèse des observations et propositions sera réalisée sous un délai ne pouvant être inférieur à 4 jours à compter de la clôture de la consultation.
A la suite de la participation, le permis d'aménager, éventuellement rectifié au vu des résultats de la consultation, pourra être accordé avant l'expiration du délai d'instruction.

227J05552

CONSTITUTIONS

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
REACT INGENIERIE ;
Forme sociale :
Société A Responsabilité Limitée ;
Siège social : 5 La Tannerie –
35460 VAL-COUESNON ;
Objet social : Toute activité d'ingénierie, études techniques dans le domaine de la construction (incluant Bâtiment, Génie Civil et Travaux Publics) dont : maîtrise d'oeuvre, études d'exécution, relevés, topographie, sondages, essais, analyses, diagnostic, faisabilité, expertise, assistance, conseil, suivi et pilotage; Toute activité de conception, développement et commerce de logiciels, application et site web relatif au domaine de la construction (incluant Bâtiment, Génie Civil et Travaux Publics); La prise d'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus,l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement,toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ;
Gérance : Mathieu JOSSEAUME sis 5 La Tannerie – 35460 VAL-COUESNON, sans limitation de durée.
RCS RENNES. Pour avis.

227J05548

CONSTITUTIONS

tgs AVOCATS France

Par acte sous seing privé en date du 06 Juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING VALIOR
Forme : Société Civile
Siège Social : Le Boulay 35640 CHELUN
Objet : - l'acquisition par voie de souscription, apport, achat, échange et la gestion de tous titres sociaux,placements et valeurs mobilières ;- l'acquisition, la location, la gestion, la construction, l'administration ou autrement de tous biens immobiliers ;- tous investissements mobiliers et immobiliers ;- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles et autres garanties;-éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, titres de participations devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société
Durée : 99 années
Capital social : 130.000€Gérants : Madame Valérie RIEULIER née JAMIN et Monsieur Lionel RIEULIER demeurant ensemble Le Boulay 35640 CHELUN
Transmission des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.Les décisions extraordinaires doivent, pour être valables, être adoptées par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts du capital social.La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES

227J05658

CUBE AVOCATS
SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte s.s.p. du 04.07.2022, il a été constitué une société par actions simplifiée (à associée unique), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NM DATA.
Objet : les activités des sièges sociaux ; la prise de participation, directe ou indirecte, au capital de toutes sociétés, notamment du digital ; l'animation d'entreprises, le service aux entreprises, la réalisation de prestations de services diverses, et ce tant au profit de ses filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation qu'au profit d'autres sociétés, notamment du digital ; l'exercice de tout mandat social dans toute société, notamment du digital, dont la forme permet l'exercice d'un mandat social par une personne morale ; la souscription de tout financement destiné à permettre la réalisation de l'une ou l'autre des activités susmentionnées.
Siège : Digital Park, 801 avenue des Champs Blancs, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ.
Durée : jusqu'au 31.12.2100.
Capital : 1.000 € (apport en numéraire).
Admission aux assemblées - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.
Agrément : Les actions peuvent être transmises librement entre associés. Elles ne peuvent être transmises à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Présidente : MVGROUP (S.A.S.), Digital Park, 801 avenue des Champs Blancs, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, RCS RENNES 519 020 325.
Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, la fondatrice.

227J05502

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la sasu : KALYSTART. Siège : 195 la hautiere 35310 BREAL SOUS MONTFORT. Capital : 500 €. Objet : apporteur d'affaires Président : SANDRA DIAS, 195 LA HAUTIERE 35310 BREAL SOUS MONTFORT. Durée : 99 ans au rcs de RENNES. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

227J04757

LUKARN
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 Rue du Bocage
ZA du Haut Danté,
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ du 28 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LUKARN
Siège : 16 Rue du Bocage - ZA du Haut Danté, 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000,00 euros
Objet : le négoce sous toutes ses formes, de menuiseries alu - pvc, bois, stores intérieurs et extérieurs, volets roulants, volets battants, vérandas, portails de garage, portail clôtures, couverture piscine, motorisation et automatisme, garde-corps, marquises, pergolas,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La Société INVËST, société civile au capital de 174 840 euros, dont le siège social est 16 rue du Bocage - ZA du Haut Danté, 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 842169104, représentée par Monsieur Damien DELANOE, Gérant.
Directeur général : La Société 7WIN INVEST, SAS au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est 20 bis rue de la Mairie, 35250 CHEVAIGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 911 563 989, représentée par Monsieur Yan NOURY, Président.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
Le Président

227J05421

Par acte authentique du 23/06/2022 reçu par Maître Christine DUCASSE, Notaire à Saint-Grégoire (35760), centre d'affaires Alphasis, espace Performance - bat j, est constituée la SC DELPUROY.
Objet : L'acquisition, l'apport, la propriété, la construction de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément, le tout au moyen de ses capitaux propres ou de capitaux d'emprunt.
Durée : 99 ans.Capital : 500 €.
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes que par agrément de la société
Siège : 12 Chemin de la Morvonnais, 35720 Saint Pierre De Plesguen
Gérant : M. Mathieu DELPUECH demeurant 12 Chemin de la Morvonnais, 35720 Saint Pierre De Plesguen
La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo

227J05468

HOBART IMMO
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 4 000 €
Siège social : 74, rue de Riaval
35000 RENNES
Qui sera immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée HOBART IMMO au capital de 4 000 €, dont le siège social est situé 74, rue de Riaval – 35000 RENNES, pour une durée de 99 années, ayant pour objet : l'exercice de toutes activités de service de conseil et autres services de conseil technique, consultant en assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'ouvrage déléguée, pour notamment l'accompagnement du maître de l'ouvrage dans la gestion technique, juridique, financière et administrative de programmes immobiliers.
Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. En cas d'impossibilité de participer aux décisions collectives, tout associé peut se faire représenter par un autre associé, son conjoint ou le Président.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission d'actions à quelque personne que ce soit, sauf entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Monsieur Charles BOUCHEZ demeurant 74, rue de Riaval – 35000 RENNES est nommée Président.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis, le Président

227J05422

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 28 Juin 2022 à SAINT GREGOIRE (Ille et Vilaine) - Dénomination : **ALLO BORIS**- Forme : EURL - Siège : THORIGNE FOUILLARD (35235), 26 Rue de la Chalotais - Capital : 1000 uros - Objet : Pose de cuisine, salle de bain, domotique, maintenance et installation de la domotique, rénovation placo, peinture, reprise de sol et entretien espaces verts - Durée : 99 années - Gérant : Monsieur Boris WIERZBINSKI demeurant à THORIGNE FOUILLARD (35235) 26 Rue de la Chalotais - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.
Pour avis

227J05602

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 23 juin 2022 à bain de bretagne (35)- Dénomination : MELANKY - Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : BAIN DE BRETAGNE (Ille-et-Vilaine) - Parc d'Activité de Château Gaillard - 2 Rue de la Seine - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers - Gérant : La société ALLIANCE D. INVEST Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, ayant son siège social situé Rue de la Seine 35470 Bain-de-Bretagne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 883 561 714, ayant elle-même pour Président M. Dominique DROUADAINE- Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

227J05434

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2022, il a été constitué la SELARL suivante. Dénomination : **DOCTEUR THOMAS YVEN**. Capital: 5 000 Euros. Siège social: Centre Hospitalier Saint Grégoire - 6 Boulevard de la Boutière 35760 SAINT-GREGOIRE. Objet: L'exercice de la profession de médecin spécialiste en anesthésie et réanimation. Durée: 99 ans. Gérance: M. Thomas YVEN demeurant 29 rue Anatole Le Braz 35700 RENNES. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

227J05505

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société Civile
DÉNOMINATION : ESCAMPETTE
SIÈGE SOCIAL: 25 avenue des Cytises 35270 COMBOURG
OBJET : La société a pour objet :- l'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et/ou droits immobiliers, - l'édification de toutes constructions ainsi que le réfection de celles existantes,- la mise à disposition à titre gratuit de tous immeubles dont est propriétaire la société au profit de ses associés,- à titre exceptionnel la cession de tous immeubles et biens et/ou droits immobiliers- et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DURÉE : 99 années
CAPITAL :100 euros
MONTANT DES APPORTS EN NUMERAIRE :100 euros
GERANTS : Monsieur Yves Petitpas et Madame Chantal Petitpas demeurant ensemble 25 avenue des Cytises 35270 COMBOURG
CESSIONS DE PARTS : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés
Immatriculation au RCS de Saint-Malo
Pour avis,

227J05479

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **ODINE**. Siège social : 26, Le Haut Plessix – 35310 MORDELLES. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : Mme Séverine ROBERT née GERARD demeurant 28, Le Haut Plessix – 35310 MORDELLES et Mme Amélie LORANT demeurant 26, Le Haut Plessix – 35310 MORDELLES, sans limitation de durée. Cessions de parts : cession soumise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

227J05440

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **2D IMMO**. Siège social : 12, rue de Rennes – 35230 BOURGBARRE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Dominique DOSSE demeurant 12, rue de Rennes – 35230 BOURGBARRE, sans limitation de durée. Cessions de parts : cession soumise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

227J05441

AVIS DE CONSTITUTION

Le 08/06/2022 il a été constitué une **SARL 2R35** capital 1000 euros siège social 9 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE Objet social : Maçonnerie carrelage. Gérant KAYAALP Erol 1 rue de Saint Laurent 35700 RENNES durée 99 ans Immatriculation R. C.S RENNES;

227J04843

DEDP
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 rue des Erables
35410 CHATEAUGIRON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUGIRON du 30 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DEDP
Siège social : 31 rue des Erables 35410 CHATEAUGIRON
Objet social : la construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur David DOS SANTOS, né le 26 mars 1986 à RENNES, demeurant 31 rue des Erables 35410 CHATEAUGIRON Madame Emilie DOS SANTOS, née le 21 mai 1986 à RENNES, demeurant 31 rue des Erables 35410 CHATEAUGIRON
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J05447

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/07/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale **:** CHAI PA-BLOT
Forme **:** EURL
Capital social : 3 000 €
Siège social **:** 12 RUE DE LA TRÉMELIÈRE, 35650 LE RHEU
Objet social **:** Achat, négoce, vente et distribution par tous moyens (à domicile et correspondance), en gros ou au détail, de vins, spiritueux, liqueurs et boissons de toute nature, produits alimentaires ou non et accessoires, participation ou organisation d'évènements liés aux boissons et à la gastronomie
Gérance **:** M. Pierre Antoine BLOT demeurant 12 RUE DE LA TRÉMELIÈRE, 35650 LE RHEU
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

227J05483

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée TIMUT
Au capital de 1.000 euros d' apports en numéraire
Dont le siège est à Saint-Meloir-des-Ondes (35350), 1 A rue de Bellevue
Objet : acquisition, gestion, administration et disposition de toutes valeurs mobilières, droits sociaux ou titres.
Durée : 50 années.Président : M. Yves ROULLEAU demeurant à Saint Malo (35400), 1 impasse de la Malouinière.
Agrément pour cession d'actions : toute transmission est soumise à agrément préalable des associés.Admission aux assemblées et droit de vote :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo.
Pour avis

227J05458

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à NOYAL SUR VILAINE du 30 Juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « CLERSIA»
Forme sociale : Société civile Immobilière
Siège social : 13 Rue de la Giraudière à NOYAL SUR VILAINE (35530).
Objet social : - La propriété, la gestion et plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement . - La propriété et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, droits sociaux ou de tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange,d'apport, de souscriptions ou autrement ; - La propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre tels que les meubles meublants ou véhicules ; - La prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; -L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles ou sur les meubles de la société ; - La vente de ces mêmes biens pour autant qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société ; - Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : Madame LAIGRE Chloë – 13, Rue de la Giraudière à NOYAL SUR VILAINE (35530).
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
La Gérance

227J05461

LAINESSI

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 bis Le Verger
35 580 GUICHEN
RCS de Rennes

AVIS DE CONSTITUTION

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :
- Commerce de laines, fils, tissus, teintures, articles de mercerie, fournitures pour les arts du fil et ouvrages faits main, formation en tricot et organisation d'ateliers créatifs
- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Et plus généralement les opérations de toute nature se rattachant à l'objet ci-dessus.

227J05501

Suivant ASSP en date à VIEUX VY SUR COUESNON du 20.06.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI, Dénomination sociale : MALO DE DAROZ, Siège social : 38, rue Jean Lizé, 35490 VIEUX VY SUR COUESNON, Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS, Capital social : 500 € en numéraire, Gérance : M. David COUTELLIER et Mme Rozenn COUTELLIER née CHESNEL, demeurant ensemble 38, rue Jean Lizé, 35490 VIEUX VY SUR COUESNON, Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES. Pour avis.

227J05493

NOTAIRES DES LICES
Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 4 juillet 2022 par Maître Jean-Baptiste HIGNARD, Notaire à RENNES (35), il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : **NAMALOC**
Siège : 23 route du Pâtis Roussel 35740 PACÉ
Objet : la location meublée de tous biens immobiliers.
Capital : 1 000 €, représentatif d'apports en numéraire.
Gérante : Madame Nathalie DUPRÉ-AUDO, demeurant à PACÉ (35740), 23 route du Pâtis Roussel.
Durée - RCS : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de RENNES.

227J05519

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCI BORDO

Société Civile Immobilière
Au capital de 10 000 €
Siège social : Ecopôle Sud-Est
4, rue des Landelles
35510 CESSON-SEVIGNÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date à RENNES du 01.07.2022, il a été constitué sous la dénomination sociale SCI BORDO, une Société Civile Immobilière, dont les caractéristiques sont les suivantes :
CAPITAL : 10 000 € divisé en 1 000 parts de 10 € chacune.
SIEGE SOCIAL : Ecopôle Sud-Est - 4, rue des Landelles - 35510 CESSSON-SEVIGNÉ
OBJET : L'acquisition, la construction, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.APPORTS : Uniquement en numéraire.
GERANT : M. Stéphane JAULT demeurant 20, Boulevard Paul Painlevé 35700 RENNES. Le Gérant engage la société par les actes entrant dans l'objet social.
CESSION DE PARTS : Libre entre associés. Avec l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas.
Immatriculation RCS RENNES
Pour avis.

227J05504

igam
EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 mai 2022, à Saint-Rémy-du-Plain.
Dénomination : DHF ELECTRICITE.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 34 bis la Bédorais, 35560 St Remy du Plain.
Objet : Electricité générale et de bâtiment, conception, installation, maintenance d'automatisme électromécanique, installation dépannage, service après-vente en plomberie,chauffage.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 481716 euros
Cession d'actions et agrément : Cession libre par l'associé unique.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :Président : D.H.F. FINANCES EURL34 bis la Bédorais 35560 St Remy du Plain immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 399700905.
Représentant permanent : Monsieur Daniel HUQUET.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

227J05456

NOTAIRE & BRETON
SCP LECOQ LEGRAIN GRATESAC
Office de Pacé
8, avenue Charles Le Goffic
35740 PACE
02.23.22.60.16

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Yann GRATESAC, Notaire à PACE (35740), le 28 juin 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : acquisition, construction, détention, propriété de tous biens mobiliers et immobiliers, administration, gestion, location, mise à disposition gratuite des biens mobiliers ou immobiliers appartenant à la société
La dénomination sociale est : **LE CINQ**
Le siège social est fixé à : MONTFORT SUR MEU (35160) 5, rue de Rennes
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : 8.400 euros
Les apports sont en numéraire
Les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire
Les gérants de la société sont : Madame Chantal LE FLOCH demeurant à TREFFENDEL (35380) 13, rue de la Janoterie, et Monsieur Philippe BRIANTAIS demeurant à MONTERFIL (35160) 1, Le Buron
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis, Me Yann GRATESAC

227J05437

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STEP
Forme : SCI
Siège Social : 61 Rue Ginguené 35000 RENNES
Objet :
- la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine,
- l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles,
- et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement, la constitution d'hypothèques, de toutes autres sûretés réelles et cautions, pourvu que le caractère civil de la société ne soit pas modifié ;
Durée : 99 années.
Capital : 1 000 €uros
Gérant : Monsieur Téva SERGENT demeurant 61 Rue Ginguené 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes.
Pour avis, la gérance.

227J05610

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **SCI LA TENEHAIS**
Forme sociale : Société civile immobilière.
Siège social : 10 La Ténehais – 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet.
Durée : 99 ans.Capital social : 500 euros, par apport en numéraire.
Gérance : M. Mikael BODIN, sis 10 Le Guéré – 35310 MORDELLES sans limitation de durée.
Cessions de parts : agrément requis pour toute cession.
RCS RENNES.Pour avis.

227J05628

A2e Codex

JECST

SCI au capital de 1000 €
Siège social : La Fosse au Loup - 35430 SAINT GUINOUX
RCS Saint Malo en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/07/2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JECST
Forme sociale : société civile immobilière
Au capital de : 1000 €
Siège social : La Fosse au Loup - 35430 Saint Guinoux
Objet :L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint Malo
Gérance: Estelle CHOUIN et Juliette COLANGE-FOLLIN demeurant La Fosse au Loup - 35430 Saint Guinoux
Pour avis

227J05636

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **DOL DES PONTS**. Siège social : Les Archères 35490 SENS DE BRETAGNE. Objet social : L'acquisition, la vente, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ;La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Christophe BISSON demeurant Les Archères 35490 SENS DE BRETAGNE sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

227J05540

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juillet 2022, à RENNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : MELODY MAKER
Siège : 14 rue Saint-Melaine – 35000 RENNES
Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de bar, débit de boissons avec licence de 4ème catégorie et de petite restauration ; L'organisation d'évènements musicaux ou soirées à thème ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Capital : 5.000 €
Gérance : M. Fabien LOLICAR demeurant à RENNES (35000), 31 rue des Arts
La Gérance

227J05633

Par acte ssp en date de 18/06/2022, il a été constitué une SASD
énomination : **LASEROSPIRENNES**
Siège Social : 47 rue Jules Lallemand 35000 RENNES
Capital : 1000 €
Activités principales : L'exploitation d'un Centre de service à la personne
Durée : 99 ans
Président : ROSEPINOT SARL au capital de 1000 €, RCS 904858800 PARIS, 7, rue de la Tour d'Auvergne 75009 PARIS 09, représenté par Patrick PINOT
Cession d'actions : LIBRE
Immatriculation au RCS de RENNES

227J05425

CONSTITUTIONS

GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
2 B rue de la Huguenoterie
Immeuble Alchimie - 35000 RENNES
02 99 66 02 22

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 29 juin 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : KARJAK
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Siège social : 10 Rue de l'Etang – 35410 CHÂTEAUGIRON
Objet social :
- ...- la prise de participation ou d'intérêt, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, entités juridiques, entreprises civiles ou commerciales,
- l'acquisition, la détention, l'administration et la cession de ces participations,
- la réalisation de toutes prestations de services, d'études, de conseils et d'assistance au profit de ces sociétés et entreprises, dans les domaines administratifs, juridiques, comptables, informatiques, immobiliers et financiers... ;
- la participation active à la gestion des sociétés, directement ou indirectement contrôlée par la société, ainsi que toutes sociétés dans laquelle elle détient des participations, notamment par :
. l'animation effective de ces sociétés en déterminant la vision globale, la politique, et le fonctionnement du groupe formé par ces dernières et en définissant les activités de ces structures,
. le pilotage de la stratégie du groupe, la coordination des différentes actions et la conduite de son développement,
. la prise de décision et d'orientation en matière commerciale, industrielle, financière, administrative, juridique...,
. la gestion des actifs financiers et immobiliers des différentes entités du groupe,
. la recherche de solutions permettant la réalisation d'économie d'échelle et l'amélioration de la rentabilité et de la performance globale de l'ensemble des entités par des processions dédiés,
. la mobilisation des moyens humains, financiers, techniques spécifiques pour y parvenir,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 123 750 Euros
Gérance : M. Jacques GUILLOIS, demeurant 10 Rue de l'Etang, 35410 CHÂTEAUGIRON assure la gérance sans limitation de durée.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES
La Gérance

227J05525

CABINET Pannetier Récel Martin CPBM

HOLDING JUBIN POULARD

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue de la Hellerie
35500 VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRE du 5 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : HOLDING JUBIN POULARD
Siège social : 16 rue de la Hellerie, 35500 VITRE
Objet social :
- toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quelqu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient;
- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit;
- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit;
- la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres;
- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
Monsieur David JUBIN, né le 15 octobre 1980 à MAYENNE, demeurant 16 rue de la Hellerie 35500 VITRE
Madame Nadège POULARD JUBIN, née le 8 août 1977 à VITRE, demeurant 16 rue de la Hellerie 35500 VITRE
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J05567

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MALO du 1er juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DESBOIS FRERES
Sigle : DBS
Siège social : 3 rue du Glorioux - 35400 SAINT-MALO
Objet social : la pose de plaques de plâtre
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 €
Gérance : Monsieur Clément DESBOIS, demeurant 3 rue du Glorioux - 35400 SAINT-MALO
et Monsieur Germain DESBOIS, demeurant 12 le Vauhesry - 22130 CORSEUL
Immatriculation : RCS de SAINT-MALO.
Pour avis - La Gérance

227J05572

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP le 26/06/2022 à RENNES, il a été constitué une société civile de construction vente.
Dénomination : K5 PLOERMEL
Siège social : 14 La Cour, à PLELAN LE GRAND (35)
Capital social : 500 €Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. Et ce au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérant : Gwenaël HOCHET, domicilié 14 La Cour, à PLELAN LE GRAND (35)Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour le Gérant

227J05558

PARUTION DU 16 JUILLET
BOUCLAGE MERCREDI 13 JUILLET 12 H00

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

DODARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA La Touche
35890 BOURG DES COMPTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURG DES COMPTES du 4 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DODARD
Siège social : ZA La Touche, 35890 BOURG DES COMPTES
Objet social : L'exploitation par tous moyens d'un garage pour la réparation et l'entretien d'automobiles, la mécanique, la tôlerie et la peinture automobile, le dépannage. La location de véhicules. L'achat et la vente de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion et de matériels en tous genres. La vente au détail de divers matériels, pièces détachées et autres produits liés à l'automobile.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Kévin DODARD, demeurant 3 Le Haut Poret 35890 BOURG DES COMPTES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J05620

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

LMX

Société civile immobilière
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 Allée de la Haute Gasniais
35500 VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRE du 06/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LMX
Siège social : 3 Allée de la Haute Gasniais, 35500 VITRE
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Christopher LEMIEUX, demeurant 12 rue des Grands Chênes 35410 CHATEAUGIRON
Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J05615

7JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE
7jours.fr
Abonnez-vous
À chacun sa formule
couplage magazine + site internet
« Découverte » / 6 mois
35 € TTC
Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur 7jours.fr
Et recevez la newsletter chaque semaine
Paiement sécurisé
PAIEMENT SÉCURISÉ
« Classique » / 12 mois
55 € TTC
« Fidélité » / 24 mois
99 € TTC
LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

SAVEM MAINTENANCE CVC
SYNDICS / COPROPRIÉTAIRES / BAILLEURS SOCIAUX ?
PENSEZ À LA MAINTENANCE DE VOS ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION !
savem.pro
02 57 71 01 10
contact@savem.pro

CONSTITUTIONS

SELARL « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés »
19 rue de la Gare
35350
ST-MELOIR DES ONDES
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marc BORSA, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA,Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT MELOIR DES ONDES, 19, rue de la Gare, le 4 juillet 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport,la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.
La dénomination sociale est : SCI DEUX MOULINS.
Le siège social est fixé à : SAINT-COULOMB (35350), 2 impasse du Moulin de Mer.
La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR), apports effectués en numéraire.Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Madame Marie-Véronique SCHEIBEL demeurant 2 impasse du Moulin de Mer à SAINT-COULOMB (35350).La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO.
Pour avis, Le notaire.

227J05604

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP le 26/06/2022 à RENNES, il a été constitué une société civile de construction vente.
Dénomination : K4 LIFFRE
Siège social : 14 La Cour, à PLELAN LE GRAND (35)
Capital social : 500 €
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. Et ce au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérant : Gwenaël HOCHET, domicilié 14 La Cour, à PLELAN LE GRAND (35)Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour le Gérant

227J05559

Me Marie-Aude DE BODMAN
2 rue de Cintré
35650 LE RHEU
Tél. 02 99 39 30 96
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie-Aude de BODMAN, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à LE RHEU, 2, rue de Cintré, le 28 juin 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : HORVIC
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1.000,00 €), apport en numéraire uniquement, divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIEGE SOCIAL : RENNES (35000), 81 Bis rue Alphonse Guerin.
OBJET (sommaire) : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, la propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
RCS : RENNES
Gérance : Madame Claire IGER, épouse DESPRES, demeurant à RENNES (35000), 24 rue de Riaval, est nommée première gérante.
Cessions de parts sociales : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Pour avis.

227J05547

ANGETHILDE

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.334.400 euros
Siège social : 4 Rue de la Gare
ZA Beauséjour
35520 LA MEZIERE

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ANGETHILDE ;
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée ;
Siège social : 4 Rue de la Gare - ZA Beauséjour 35520 LA MEZIERE ;
Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités, notamment dans lesquelles elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 4.334.400 euros par apports en nature;
Gérance : M. Rodolphe AUDRAN, demeurant 6 Lieu-dit « Le Gage » 35720 PLEUGUENEUC sans limitation de durée.
RCS RENNES. Pour avis,

227J05500

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 04 Juillet 2022 - Dénomination : L5H - Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) - 30 rue Martin Feuillet - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers - Gérant : La société " LOUJAMI", société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €uros, ayant son siège social à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) - 30 rue Martin Feuillet, immatriculée au RCA de SAINT MALO sous le numéro 839 735 842, elle-même représentée par son gérant M. Denis HAUSER demeurant à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) - 30 rue Martin Feuillet- Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO. Pour avis

227J05564

MODIFICATIONS

Etude LEGRAIN - MERCIER - ROBLET
Notaires à Bourges (Cher)

S.A.R.L "L'ABBATIALE DU TRONCHET"

Société à Responsabilité Limitée
au capital de : 478 257 € EUROS
siège social : "L'Abbatiale"
35540 LE TRONCHET
R C S SAINT MALO : 797 612 009

MODIFICATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale statuant en vertu d'une décision en date du 29 Juin 2022 conformément à l'article L 225-248 du code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la société. Aux termes d'un acte reçu par Me Christophe ROBLET, notaire associé à BOURGES (18000) le 29 Juin 2022 il a été constaté une augmentation de capital de 573 908,00 € que la société LE PANORAMICOTEL a souscrit en totalité par compensation due à concurrence avec la créance en compte courant détenu par elle ; puis une réduction de capital de 494 283,00 € par imputation sur le compte de report à nouveau débiteur.Ainsi le capital a été porté à 557 882 € et les capitaux propres ont été ainsi reconstitués.
Ancienne mention : Capital 478 257 euros
Nouvelle mention : Capital 557 882 euros
Mention en sera faite au RCS de Saint-Malo
Pour avis.

227J05600

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

OVALT

S.A.S. au capital de 7.561.810 €
ramené à 6.825.000 €
1 route du Gacet – 35830 BETTON
824 646 764 RCS RENNES

Aux termes des décisions des associés adoptées unanimement les 3, 4, 6, 7 et 9 juin 2022, le capital a été réduit d'une somme de 736.810 € par voie de rachat et d'annulation de 73.681 actions.
Le capital social a ainsi été ramené de 7.561.810 € à 6.825.000 €.
Pour avis, Le Président

227J05611

MODIFICATIONS

CobiTrans

COBITRANS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 300 000 euros
Siège Social : SAINT GILLES (35590)
15 Saint-Hubert
RCS RENNES 389 768 417

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du JEUDI 16 JUIN 2022 et après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2022, font apparaître un résultat de 879 € et des capitaux propres de 59 874 €, décide que le capital social actuellement fixé à 300 000 euros divisé, en 60 000 parts de 5 euros de nominal, est réduit de 200 000 euros pour être ainsi ramené à 100 000 euros.
Cette réduction de capital sera effectuée au moyen de l'échange des 60 000 parts sociales existantes de 5 euros chacune, entièrement libérées contre 20 000 parts sociales de même valeur nominale, numérotées de 1 à 20 000, entièrement libérées.
Par suite, les détenteurs des parts anciennes recevront des parts nouvelles dans la proportion de 1 part nouvelle pour 3 parts anciennes.
L'article 6 – formation du capital - et l'article 7 – capital - des statuts seront modifiés en conséquence.
Pour mention et avis,
Le Gérant

227J05581

Cabinet LCE
Expertise Comptable

RIM SARL au capital de 1000€ Siège social : 3 Square de la Fontaine 35170 BRUZ 849 864 707 RCS de RENNES L'AGE du 20/06/2022 a décidé de changer le capital social en le portant de 1000 €, à 30000 € Mention au RCS de RENNES

227J05618

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **PATRIMINVEST 22 NEVERS**. Forme : SCI. Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. 907794259 RCS RENNES Aux termes d'une décision en date du 7 juillet 2022, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 5125100 euros à 6175100 euros. Les articles « 6.1 MONTANT DES APPORTS » et« 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital. Mention sera portée au RCS RENNES

227J05624

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **PATRIMINVEST 22 CARHAIX**. Forme : SCI. Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. 908517220 RCS de RENNES Aux termes d'une décision en date du 23 juin 2022, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 4 000 100 euros à 4 150 100 euros. Les articles « 6.1 MONTANT DES APPORTS » et« 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital. Mention sera portée au RCS de RENNES

227J05623

MODIFICATIONS

LEBON
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 3, Lieu-dit La Pompe
35120 EPINIAC
893 731 794 RCS SAINT-MALO

Le 16/06/2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 25.000 euros par incorporation de réserves figurant au poste « Autres réserves » et élévation du nominal des parts existantes pour être porté de 5.000 euros à 30.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Mention sera faite au RCS de SAINT-MALO. Pour avis, La Gérance.

227J05432

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

DIGITAL4BETTER
SAS au capital de 120 000 euros
11 rue Bernard Palissy - 35000 Rennes
RCS Rennes n° 884 195 884

AVIS DE PUBLICITE
Sur délibérations de l'Assemblée Générale des associés du 24 juin 2022 et décisions du Président du 29 juin 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 33 333 euros par émission de 33 333 actions de préférence "AP1" d'un euro de valeur nominale chacune, assortie d'une prime d'émission. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : capital de 120 000 euros. Nouvelle mention : capital de 153 333 euros. Inscription modificative au RCS de Rennes. Pour avis, le Président.

227J05451

augus avocats

COMPAS DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
Capital : 5.720 euros
15 impasse Trégastel - 35400 Saint-Malo
502 738 990 R.C.S. Saint-Malo

Aux termes d'un acte constatant les décisions unanimes des associés du 13 juin 2022 et d'un acte constatant les décisions du Président du 5 juillet 2022, il résulte que le capital social de la société Compas Développement a été réduit d'une somme de 1.140 euros, pour être ramené de 6.860 euros à 5.720 euros. L'article 7 des statuts de la société a été modifié en conséquence :
Ancienne version : 6.860 euros
Nouvelle version : 5.720 euros
Mention sera faite au R.C.S. de Saint-Malo
Pour avis, le Président

227J05546

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

HUAYNA POTOSI
Société civile au capital social de 1 000 € porté à 5 790 €
Siège social : 4 bis Rue Richard Lenoir à (35000) RENNES
RCS RENNES 834 263 642

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL
L'Assemblée Générale des associés, a décidé le 24 mai 2022, d'augmenter le capital social d'une somme de 4 790 €, par apports en nature.
Le capital social s'élève désormais à 5 790 € et est divisé en 579 parts sociales de 10 € chacune de valeur nominale.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
La Gérance

227J05554

MAKO SPORT
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : 4, Rue du Bocage 35520 La Chapelle Des Fougeretz
913 059 770 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL
Lors d'une AG du 30/06/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 600 000 € par création de 600 000 nouvelles parts. Le capital est désormais fixé à 600 100 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

227J05665

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

CFSMB
SARL au capital de 272.760 €
55 avenue de la Forêt – 35340 Liffré
538 828 864 RCS Rennes

AVIS
En date du 7 juin 2022, l'assemblée générale a décidé à compter du même jour d'augmenter le capital social de la somme de 436.416 €, de manière à le porter de 272.760 € à 709.176 €.

227J05568

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

SCI M'AZUR
S.C.I. au capital de 15.000 €
53 boulevard de la Liberté – 35000 Rennes
442 353 736 RCS Rennes

AVIS - CO-GERANT
En date du 4 juin 2022, l'assemblée générale a décidé de nommer en qualité de co-gérant, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée M.Pascal DUTEIL, demeurant à Rennes (35) – 11 rue de la Motte Picquet.

227J05638

BWOOD CONSTRUCTION
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 10, rue Lavoisier ZI La Goulgatière 35220 CHATEAUBOURG
882.154.768 RCS RENNES

CHANGEMENT DE DENOMINATION
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 8 juin 2022, les associés ont décidé de modifier l'article 2 des statuts de la façon suivante :
Ancienne mention :
La société a pour dénomination sociale :
bWOOD CONSTRUCTION
Nouvelle mention :
La société a pour dénomination sociale :
bWOOD ABORDABLE
Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis, La gérance,

227J05667

NOTAIRES DES LICES
Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57
Notaires

SCM VALHODI
SCM au capital de 24.400 €
Siège social : 7 rue Jean Châtel
35650 LE RHEU
RCS RENNES 300 822 277

MODIFICATION DE LA GERANCE
Aux termes d'une décision collective des associés en date du 30 juin 2022, Madame Astrid DENOUAL, demeurant à RENNES (35000), 9 rue Chicogné, a été désignée en qualité de gérante pour une durée indéterminée en remplacement de Madame Isabelle VALLÉE, gérante démissionnaire.

227J05429

BRG Avocats
Me Edouard GIFFO
1, rue du Guesclin
44000 NANTES

B.D.S RENNES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 1, quai Lamenais 35000 RENNES
804 722 635 RCS RENNES
La " Société"

CHANGEMENT DE GERANT
Les associés ont, par décisions unanimes en date du 30 juin 2022 :
- Pris acte de la démission de Monsieur Jacques THIPTHIPHAKONE demeurant 80, rue de l'Alma 35000 RENNES et de Monsieur Antony DHELLIN demeurant 16,rue Joseph Pontalie 35000 RENNES de leurs mandats de gérants à compter du 30 juin 2022, l'article 20 des statuts a été modifié en conséquence,
- Désigné Madame Anne-Sophie STURM demeurant 20, rue Paul Louis Courier 35000 RENNES 35000 RENNES et Monsieur Yannick PECHARD demeurant 6,rue Michel Marion 35740 PACE en qualité de gérants à compter du 30 juin 2022 et pour une durée indéterminée.
Pour avis, La Gérance

227J05606

BWOOD SENIORS
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 93 avenue Henri Fréville
537 691 503 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 8 juin 2022, l'associé unique a modifié l'article 2 « Dénomination sociale » des statuts de la façon suivante :
Ancienne mention : La société a pour dénomination sociale : bWOOD SENIORS
Nouvelle mention : La société a pour dénomination sociale :
bWOOD CONSTRUCTEUR
Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis, La gérance,

227J05666

TESALI
Société par actions simplifiée
au capital de 120 864 euros
Siège social : 2 Rue de Suisse – Centre Commercial Italie – 35200 RENNES
RCS RENNES 452 325 434

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2022 il résulte que les mandats du Cabinet KRIBS, Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet SOREX, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes. POUR AVIS Le Président

227J05452

CHANGEMENT DE DENOMINATION
Au siège de L'EURL PARIS KEBAB,, 44, rue Saint Nicolas, 35160 Montfort sur Meu, au capital de 500 €, RCS RENNES 798863858, s'est tenue UNE AGE le 30/06/2022, pour décider de changer la dénomination sociale de la société qui devient VARTO 35.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

227J05471

E.T.M. ELECTRICITE
SARL au capital de 5000 €
Siège social :
39 RUE DE CHATEAUGIRON 35150 Janzé
904 851 847 RCS de Rennes

CHANGEMENT DE GERANT
L'AGO du 28/04/2022 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. HBOUS Abdallah Mention au RCS de Rennes

227J05601

CUBE AVOCATS
SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

WINBOUND
S.A.S. au capital de 210.000 €
Siège : Digital Park - 801 av. des Champs Blancs - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
RCS RENNES 822 627 766

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Suivant délibération du 30.06.2022, l'A.G.M. a désigné en qualité de Commissaire aux comptes : BDO RENNES (S.A.S.), 1 rue Robert Duvivier, 35000 RENNES, RCS RENNES 823 042 510.
Modification : RCS RENNES.
Pour avis, la Présidente.

227J05454

ADMR CONSTRUCTION
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 rue du Pont Mahaud 35131 Pont-Péan
807 775 903 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes d'un procès-verbal du 01/06/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société **en société à responsabilité limitée** à associé unique à compter du 01/06/2022, sans création d'un être moral nouveau.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée, son capital et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
La Société reste gérée par M. Nathan AYDEMIR demeurant 5 impasse des Trois Haies - 35131 PONT-PÉAN en qualité désormais de gérant.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

227J05509

LLJ (ANCIENNEMENT GARAGE GREFFIER)
Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social : 8, rue de la Haute Chapelle 35470 BAIN-DE-BRETAGNE
353 549 793 RCS RENNES

Par AGE du 23/06/22 il a été décidé, à compter de cette même date, 1 / de transformer la Société en société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Capital social : 150.000 €. Administration : Ancienne mention : Gérant : M. Vincent GREFFIER sis 2, Le Menhir 35320 CREVIN. Nouvelle mention : Président : M. Thomas GREFFIER sis 8, rue de la Haute Chapelle 35470 BAIN-DE-BRETAGNE. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés 2 / de modifier la dénomination sociale qui devient : LLJ. 3 / de transférer le siège social de Le Châtellier - 35470 PLECHATEL au 8, rue de la Haute Chapelle - 35470 BAIN-DE-BRETAGNE. 4 / de modifier l'objet social de la Société comme suit : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés. L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation. Les statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis.

227J05463

MODIFICATIONS

ALKA'NET
Société à Responsabilité Limitée
à associée unique
transformée en Société par
Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 911 000 €
Siège social : La Lande Héreu
SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL
35410 CHATEAUGIRON
815 148 762 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 911 000 €.
- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Catherine RIGAL. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : Madame Catherine RIGAL - demeurant 202 La Lande de Héreu - SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL - 35410 CHÂTEAUGIRON. Pour avis. La Gérance

227J05466

SOCIETE D'EXPLOITATION COIFFURE SAINT ALEXANDRE
SARL au capital de 8000 €
Siège social : Rue Ernest Renan
35800 Dinard
RCS Saint Malo n° 442 860 904

SOCIETE D'EXPLOITATION COIFFURE SAINT ALEXANDRE

SARL au capital de 8000 €
Siège social : Rue Ernest Renan - 35800 Dinard
RCS Saint Malo n° 442 860 904

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une assemblée générale du 29/06/2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mme Floriane LEBRETON, demeurant 9 rue de Boreham - Ploubalay - 22650 Beaussais sur Mer, en remplacement de Mr Philippe GALINEAU, démissionnaire, à compter du 29/06/2022.
Mention sera faite au RCS de Saint Malo.
Pour avis

227J05472

THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE (T-N-B)

Centre Européen de Production
Théâtrale et Chorégraphique
SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE
LOCALE au capital de 148.000 euros
1 rue Saint-Hélier – 35000 RENNES
379 213 978 RCS RENNES

L'assemblée générale mixte du 15 juin 2022 a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe de Roussel de Préville, conformément à la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.
Pour avis

227J05478

NORAC

S.A.S. au capital de 119.080.560 €
2/3 Place Hoche – 35000 RENNES
479 042 285 RCS RENNES

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2022, M. Julien CARON, né à VANNES (56) le 19 février 1979, demeurant 383 Carlton Avenue – App. 10E - 11238 BROOKLYN – NEW YORK, a été désigné en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration pour une durée de six exercices devant prendre fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social qui sera clos en 2027.

Pour avis, Le Président

227J05460

PREVOST LABORATORY CONCEPT

SAS au capital de 40 000 euros
Siège social : Zone d'Activités de l'Ecotay
35410 NOUVOITOU
384 051 603 R.C.S. RENNES

Par décisions de l'associé unique le 30/06/2022, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société EXCELIS AUDIT, SARL, 5 rue Jean-Marie David, Parc de la Teillais 35740 PACE immatriculée sous le n° 502 491 855 RCS Rennes, en remplacement de la société AIFEC, SARL. Il a également été pris acte du départ de la société SA HUGUES DE MENONVILLE de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

227J05494

ATELIER SERVICES AGRI

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : Rue du Général Leclerc
ZA de l'Oseraie 35680 DOMALAIN
825 126 493 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 30/06/2022, i) la démission de Pierrick GAUDIN sis Lieudit La Jambrie 35130 RANNEE et de Eric TERTRAIS sis Lieudit La Faverie 35370 ETRELLES à compter du 01/07/2022 inclus a été constatée et ii) Aurélien SUBIRY sis Les Rochers de Montenou 35680 DOMALAIN a été nommé gérant sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

227J05438

BCC RENNES CENTRE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 37 Boulevard de la Liberté
35000 RENNES
850 416 066 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 01/07/2022, Guillaume PRIMAULT sis 7 Boulevard Oscar Leroux 35200 RENNES et Emma MAUCORT sise 19 Square Yves Montand 35000 RENNES ont été nommés cogérants sans limitation de durée à compter du 01/07/2022. RCS RENNES. Pour avis.

227J05527

CHRISTOPHE GAUTHIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 70 000 EUROS
Siège social : 30 ru de la Moutaudiere
35370 ETRELLES
510 841 562 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal du 1er Juillet 2022, il a été décidé par l'associée unique à compter du 1er juillet 2022 de :
- prendre acte de la démission de Monsieur Christophe GAUTHIER de son mandat de Président et de nommer en remplacement sans limitation de durée la société LG FINANCE (RCS RENNES 914 591 466);
- de transférer le siège social de 30 Rue de la Moutaudière - 35370 ETRELLES à 34 Boulevard des Saulniers – 35370 ARGENTRE DU PLESSIS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

227J05528

CHANGEMENT DE GERANT

Par décision du 30 juin 2022, l'associé unique de la société **STRATEGIE CAPITAL**, S.A.R.L au capital de 6 093 € ayant son siège Rue de la Terre Adélie Bâtiment P – 35760 SAINT GREGOIRE (RCS RENNES 433 805 447) a nommé M.Laurent-Charles CLERICE de MEYNARD demeurant 1 impasse du Château – 44115 BASSE GOULAINE gérant, en remplacement de M. Thierry MARRIE, démissionnaire, à compter du même jour. Pour avis.

227J05526

ISATIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 143.250 euros
Siège social : 93 avenue Henri Fréville
35000 RENNES
492 033 709 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 13 juin 2022, l'associé unique a accepté la démission de Monsieur Jean-François BERTIN, demeurant à PARIS (75006) 107 rue de Sèvres, de ses fonctions de président, et a nommé à ces fonctions la société ACANTHE, immatriculée au RCS RENNES sous le n° 422.586.123.
Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis, Le Président,

227J05530

CHANGEMENT DE GERANT

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022 de la société **SCI TP IMMO**, SCI au capital de 1 000 € ayant son siège Rue de la Terre Adélie Bâtiment P Parc Edonia – 35760 SAINT GREGOIRE (RCS RENNES 502 351 703) a décidé de nommer M. Laurent-Charles CLERICE de MEYNARD, demeurant 1 impasse du Château 44115 BASSE GOULAINE gérant, en remplacement de M. Thierry MARRIE, gérant démissionnaire. Ces modifications avec effet le 30 juin 2022. Pour avis.

227J05533

CONSTRUCTION GENERALE RENNAISE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 300.000 euros
Siège social : 6, rue Gustave Eiffel
ZAC le Hil
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
452 079 510 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'associée unique du 28/06/2022,
- Monsieur Franck PANNETIER sis à (35530) NOYAL SUR VILAINE – 6 rue Edison - Parc d'activité de la Richardière a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur PARE Joseph sis à SAINT-GREGOIRE (35769) – Centre d'affaires Espace Performance – Bâtiment E.
RCS RENNES. Pour avis,

227J05562

« BARDON INVESTISSEMENT »

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 1.000.000 €
Siège social : 1 rue André et Yvonne Meynier à RENNES (35000)
482 265 204 RCS RENNES

MANDAT

Aux termes des décisions du 30/06/2022, l'associée unique a pris acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société QUINIOU SYNERGIE AUDIT anciennement dénommée SYNERGIE AUDIT EXPERTS, et a décidé de nommer en qualité de nouveau commissaire aux compte titulaire la société QUINIOU LAINE AUDIT, représentée par M.Frédérick COINTREL, ayant son siège social à SAINT-MALO (35400) – 3 rue du Bois Herveau, immatriculée au RCS de SAINT-MALO sous le n°751 007 642, et ce, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027. Formalités au RCS de RENNES. Pour avis, la Présidente.

227J05538

COMPAS DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
Capital : 5.720 euros
15 impasse Trégastel - 35400 Saint-Malo
502 738 990 R.C.S. Saint-Malo

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2022, il résulte que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la société BDO Rennes (anc. 2 et2 Audit) - 1 rue Robert Duvivier à Rennes(35), 823 042 510 RCS Rennes, a été renouvelé pour une durée de trois exercices.
Le mandat du Commissaire aux comptes suppléant, M. Jean-Christophe Robin, n'a pas été renouvelé.
Mention sera faite au RCS de Saint-Malo.
Pour avis, le Président.

227J05555

LYJARX

SARL transformée en SAS
Au capital de 5 500 euros
Siège social : Parc d'affaires de la Brétèche
Bâtiment O - Entrée Ouest
35760 ST GREGOIRE
818 919 565 RCS RENNES

TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 30.06.22 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
ADMISSION AUX AG ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Xavier ARTIGNAN, Jérôme CHAMOIS,Romuald LE SCODAN, Anne MERCIER-BLAS, Laurent MIGLIANICO et Yves RAOUL, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :Romuald LE SCODAN, 6 rue de la Pompe 35000 RENNES.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Xavier ARTIGNAN,19 Rue Anatole le Braz 35700 RENNES, Jérôme CHAMOIS, 7 Rue Nationale35000 RENNES, Laurent MIGLIANICO, 30 Boulevard de la Mer 35800 DINARD, Yves RAOUL, 3 Impasse Clos du Tram 35260 CANCALE,Anne MERCIER-BLAS, 28 Square de la Mettrie 35000 RENNES,

227J05617

DELFIN

Société civile
au capital de 11 197 011 euros
Siège social : 23 rue Joseph Tortelier
35000 RENNES
817 501 141 RCS RENNES

NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTE TITULAIRE

L'assemblée générale, en date du 29 juin 2022, a nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire : le cabinet ACTARUS AUDIT, 40 rue Saint Louis à Rennes (35000), immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 878526 417 RCS RENNES. Pour avis

227J05621

MODIFICATIONS

DES 5 SOLEILS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 1, rue des Ecoles
35500 SAINT-M'HERVE
534 062 625 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 16/12/2021, la démission de Joël HUET sis 1 rue des Ecoles 35500 SAINT-M'HERVE à compter du 16/12/2021a été constatée. RCS RENNES. Pour avis,

227J05450

DENOMINATION SOCIALE

Dénomination : Christophe GUINES, Geoffroy EMONNET et Denis RENAUDON-BRUNETIERE, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial. Forme : SCP au capital de 15.516 euros. Siège social : 1 rue d'Helsinki, 35830 BETTON. 777 655 812 RCS RENNES. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 juillet 2022, les associés ont décidé à compter du 4 juillet 2022 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination **GRAND ANGLE - Notaires**. Mention sera portée au RCS RENNES

227J05514

LOUVOYAGE
SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : 102, rue du vert vallon
35800 SAINT-LUNAIRE
RCS SAINT MALO 798 883 369

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

L'AG du 15 août 2021 a décidé de nommer Mr Erwan LE CORRE né le 19/06/76 et demeurant 102 rue du vert vallon 35800 ST LUNAIRE, comme Directeur Général.
Pour avis – La Présidence.

227J05420

RUE DE PARIS
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Plesse
35130 AVAILLES SUR SEICHE
881 160 121 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de La Plesse,35130 AVAILLES SUR SEICHE au 274 Ter rue de Nantes, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis La Gérance

227J05641

S.T. INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 euros
Ancien siège social : 2 Avenue Janvier - 35000 RENNES
Nouveau siège social :
20 Rue Paul Louis Courier – 35000 RENNES
RCS Rennes 518 685 532

Par décisions unanimes des associés du 04/07/2022, le siège social a été transféré du 2 Avenue Janvier– 35000 RENNES au 20 Rue Paul Louis Courier – 35000 RENNES à compter de ce même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, La Gérance.

227J05661

S.R. IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Ancien siège social :
8 rue de Tregain - 35700 RENNES
Nouveau siège social :
27 rue d'Ernée – 35500 VITRE
519 606 834 RCS RENNES

Par décision du 15/05/2022, le siège social a été transféré du 8 rue de Tregain - 35700 RENNES au 27 rue d'Ernée – 35500 VITRE, à compter du 15/05/2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES. Pour avis, La Gérance.

227J05511

NEGRONI
Société par actions simplifiée
Au capital de 100,00 €
Siège social : 11 rue de Dinan
35400 SAINT-MALO
914 816 269 RCS SAINT-MALO

Aux termes de la décision de l'associée unique du 4 juillet 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 11 rue de Dinan (35400) SAINT-MALO au 1 rue Saint- Philippe (35400) SAINT-MALO à compter du 27 juin 2022. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société conserve son matricule au RCS de SAINT- MALO et ne fera donc pas l'objet d'une nouvelle immatriculation.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Les activités principales de la société sont : restauration, traiteur, hôtellerie, négoce de produits alimentaires & boissons alcoolisées ou non, exportation de produits régionaux, vente à emporter, négoce d'objets de décoration.
La durée de la société est de 99 ans depuis le 23 juin 2022.
L'enseigne du fonds de commerce nouvellement acquis est « **Le Boujaron** »
Pour avis,

227J05518

SCP ODY & ODY-AUDRAIN
Notaires associés
8 rue du 8 mai 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
4 mail Robert Schuman 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS
Tél : 02 99 96 61 62
Notaires

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : **MNNLD**. Forme : SCI. Capital social : 1000 euros. Siège social : 2 Impasse DES ROBINIERS, 35370 MONDEVERT. 842369852 RCS de RENNES. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 juin 2022, les associés ont décidé, à compter du 3 juin 2022, de transférer le siège social à 8 square de la Meltière, 35370 ARGENTRE DU PLESSIS. Mention sera portée au RCS de RENNES.

227J05575

EMICHA
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 231 rue de Châteaugiron
35000 RENNES
Ancien siège social : 203 Les Coteaux
44690 MONNIERES
RCS NANTES 810 297 739

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 24 juin 2022, il résulte que le siège social a été transféré de Monnières (44690) 203 Les Coteaux, à Rennes(35000) 231 rue de Châteaugiron, à compter du 1er juillet 2022
.Aux termes d'une décision de l'associé unique du 24 juin 2022, il résulte que l'objet social a été modifié afin d'exercer l'activité commerciale d'une agence de service à la personne en mode d'intervention prestataire et mandataire : La garde à domicile et l'accompagnement dans leurs déplacements (promenades, transport, actes de la vie courante) des enfants de moins de 3 ans ou de moins de 18 ans en situation de handicap, ainsi que la garde à domicile et l'accompagnement dans leurs déplacements d'enfants de plus de 3 ans, à compter du 1er juillet 2022.
La Présidente de la société est toujours Madame VALOT Catherine, demeurant à Dourdain (35450) 3 rue des Chênes.
Les articles 4 et 6 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite aux RCS de Nantes et Rennes.Pour avis,

227J05470

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

RONIALE
Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : 34 rue de Merdrignac
à (35290) SAINT-MEEN-LE-GRAND
RCS RENNES 813 655 404

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

La collectivité des associés réunie le 17 juin 2022 a décidé de transférer le siège social au 15 rue Germaine Tillion à (35500) VITRE à compter de cette date et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Pour Avis – La gérance

227J05563

CONCEPT HOME
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 9 La Bauduinais
35580 SAINT SENOUX
491 800 660 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 24 juin 2022, il a été décidé, à compter du 24 juin 2022, de transférer le siège social de 9 La Bauduinais 35580 SAINT SENOUX à 34 BIS Rue Maréchal de Lattre de Tassigny 35580 GUICHEN. L'article 5 des statuts a été modifié corrélativement. Dépôt et inscriptions modificatives seront effectués au RCS de RENNES.
Pour avis, la Gérance

227J05499

S.T.D GROUPE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 euros
Ancien siège social :
2 Avenue Jean Janvier 35000 RENNES
Nouveau siège social :
259 Rue de Châteaugiron – 35000 RENNES
RCS RENNES 750 275 695

Par décisions unanimes des associés du 04/07/2022, le siège social a été transféré du 2 Avenue Jean Janvier – 35000 RENNES au 259 Rue de Châteaugiron – 35000 RENNES à compter de ce même jour.L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, La Gérance.

227J05663

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30 juin 2022 de la société NOROIT PATRIMOINE, SARL au capital de 10 000 €, 132 rue Bocagère 50400 YQUELON, le siège social a été transféré Rue de la Terre Adélie Bâtiment P 35760 SAINT-GREGOIRE. La société, immatriculée au RCS de COUTANCES sous le n° 498 450261 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de RENNES. Le gérant habilité à engager la société est Monsieur Laurent-Charles CLERICE de MEYNARD, demeurant 1 impasse du Château 44115 BASSE GOULAINE, M. Thierry MARRIE ayant démissionné de ses fonctions de gérant. Les statuts ont été modifié en conséquence. Le tout à effet au 30 juin 2022. Pour avis.

227J05553

CHILLO SERVICES, SARL à associé unique au capital 1 000 €, Siège social : 10 impasse du Laurier Fleuri 44120 Vertou 848 055 547 RCS Nantes. D'une décision de l'associé unique du 02/04/2022, le siège social a été transféré au 9 rue René Cassin 35250 Saint Aubin d'Aubigne, à compter du 02/04/2022. Gérant : M. MBOUGUENG SIMO Achille, demeurant 9 rue René Cassin 35250 Saint Aubin d'Aubigne. Modification des statuts en conséquence. La société qui est immatriculée au RCS de NANTES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de RENNES.

227J05445

FICAMEX
EXPERTISE COMPTABLE

VP CONSEILS
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.500 euros
Siège social : 3, rue de Paris 35500 VITRE
843 168 915 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une décision en date et à compter du 17 mai 2022 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du "3, rue de Paris 35500 VITRE" au "23, rue Poterie 35500 VITRE" et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

227J05435

STURM ENTREPRISES
Société à responsabilité limitée au capital de 250.000 euros
Ancien siège social :
2 Avenue Janvier - 35000 RENNES
Nouveau siège social :
39 bis rue Le Coz – 35000 RENNES
RCS Rennes 513 801 563

Par décisions unanimes des associés du 04/07/2022, le siège social a été transféré du 2 Avenue Janvier– 35000 RENNES au 39 bis rue Le Coz – 35000 RENNES à compter de ce même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, La Gérance.

227J05664

SCP ODY & ODY-AUDRAIN
Notaires associés
8 rue du 8 mai 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
4 mail Robert Schuman 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS
Tél : 02 99 96 61 62
Notaires

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : **LD FINANCES**. Forme : SARL. Capital social : 803000 euros. Siège social : 2 Impasse DES ROBINIERS, 35370 MONDEVERT. 842 788 796 RCS de RENNES. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 juin 2022, les associés ont décidé, à compter du 3 juin 2022, de transférer le siège social à 8 square de la Meltière, 35370 ARGENTRE DU PLESSIS. Mention sera portée au RCS de RENNES.

227J05515

PHARMACIE DU VENDELAIS
SELARL
CAPITAL SOCIAL DE 20.000 €
SIEGE SOCIAL : 34, rue du Bois Guichard
35210 CHATILLON EN VENDELAIS
884 630 047 RCS RENNES (35

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er juillet 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 2, rue de Bretagne (35210) CHATILLON EN VENDELAIS à compter du 11 juillet 2022, date d'effet de l'enregistrement ordinal. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

227J05603

SCIC SAS BARANOUX
SAS au capital de 8 000 €
Siège social : 3 Les Quatre Routes
35580 ST SENOUX
854 068 848 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale du 05/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **18 rue des Bateliers 35580 ST SENOUX** à compter du 05/06/2022.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

227J05537

MODIFICATIONS

« LMJ »
SCI au capital de 1 500 Euros
1 IMPASSE DU NORDET
35220 CHATEAUBOURG
890 618 101 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2022, il a été décidé à compter de cette même date de transférer le siège social de CHATEAUBOUG – 1 Impasse du Nordet à QUESTEMBERT (56230) – 13 Bis Rue des Lilas.
Les statuts ont donc été modifiés en conséquence.
Radiation au RCS de RENNES et inscription au RCS de VANNES.
Pour avis,
La gérance

227J05531

DISSOLUTIONS

SCI PALOMA
Au capital de 3 000 €
25 Bld René Laënnec
35000 RENNES
N° SIREN : 831 724 539

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'ACE du 29 juin 2022 à 17 H 00, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour.
Mme. LANIER Madeleine, l'actuelle gérante, demeurant 25 Bld René Laënnec 35000 RENNES a été nommé Liquidateur et le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour Avis

227J05491

Maître Yann JUDEAU, Notaire associé
de la SELARL YANN JUDEAU,
titulaire d'un office notarial
siège est sis à PLOUVORN (29420),
21 rue d'Armo Maître

SARL SIDNEY DURAND
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 40 boulevard de la Tour d'Auvergne
35000 RENNES
RCS RENNES 833 923 717

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une délibération en date du 4 avril 2022, l'assemblée générale extraordinaire de la société SARL « SIDNEY DURAND », société absorbée, a décidé :
1/ D'approuver le projet de fusion de la société SARL « SIDNEY DURAND » par la société SAS « Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés », Société par actions simplifiée au capital de 18.520 euros, dont le siège social est à MONTFORT SUR MEU (35160) 6, rue du Tribunal immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 304 556 632. Selon ce projet établi reçu par Maître Yann JUDEAU, Notaire à PLOUVORN (29), le 23 décembre 2021, sous conditions suspensives, la société « Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés » s'est vue transmettre la totalité du patrimoine de la SARL « SIDNEY DURAND », moyennant la création par la société absorbantede 2.622 actions de 1,00 euro chacune,entièrement libérées.
2) Que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbée, SARL « SIDNEY DURAND » se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation. La fusion et la dissolution de la société absorbée SARL « SIDNEY DURAND » sont devenues définitives le 5 mai 2022, ainsi qu'il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de SAS « Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés » du 25 juin 2022.
Pour avis Maître Nathalie SIDNEY-DURAND, gérant

227J05496

DISSOLUTIONS

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SCP MAYZAUD GUILLOTIN PLURIEL - AVOCAT
Société Civile Professionnelle d'Avocats au capital social de 7 500 €
Siège social : 1 place Honoré Commeurec à (35000) RENNES
504 544 867 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un consentement unanime des associés en date du 30 juin 2022, les associés de la Société ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er juillet 2022.
Ont été nommés comme liquidateurs :
- Monsieur Benjamin MAYZAUD,
Né le 19 novembre 1976 à LISIEUX (14100),
De nationalité française,
Demeurant 93 Boulevard Voltaire 35000 RENNES.
- Monsieur Benoit GUILLOTIN,
Né le 12 septembre 1980 à Saint-Brieuc (22000),
De nationalité française,
Demeurant 24 Rue Carnot 35000 RENNES.
avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 1 place Honoré Commeurec à (35000) RENNES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Les Liquidateurs

227J05561

2 CRI
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,00 euros
Siège social :
8, rue du Sapeur Michel Jouan
35000 - RENNES
381 991 876 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2022 et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur, M. Jean-Pierre ALGRAIN demeurant 11 rue de la Vigne Fleurie 35260 CANCALE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11 rue de la Vigne Fleurie 35260 CANCALE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes.
Mention sera faite au RCS de Rennes

227J05457

S.C.M. LUCCA - DIENG - BAUDON
SCM société en liquidation au capital de 1000 €
Siège social : 33 Boulevard DE ROTHENEUF, 35400 SAINT-MALO
890 339 724 RCS de Saint Malo

Aux termes de l'AGE du 30/06/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, fixé le siège de la liquidation au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance et nommé liquidateur, M. Sébastien LUCCA, demeurant 13 Rue de Champagne 93290 TREMBLAY EN FRANCE

227J05436

DERVALAND
SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 5, rue Louis-Jacques Daguerre
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
790 216 279 RCS RENNES

Les associés, réunis en AGE le 31 mai 2022, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation.
Ils ont nommé comme liquidateur, la SAS IMMOBILIERE 3 L, au capital de 500 000 €, 2, rue de la Mabilais – 35000 RENNES, 790 216 279 RCS RENNES, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.

227J05556

SUSHIMON
SAS au capital de 1 000 €
1 rue des quatre-arpents, 35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
RCS RENNES n° 840 106 843.

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une AGE du 15/04/2022, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Ganzorig BAASANSUREN sis 20 Rue du Docteur Coquand, 74100 ANNEMASSE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS RENNES

227J05488

LIQUIDATIONS

MOTTAIS
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 euros
15 rue Paul Signac 35400 SAINT MALO
513 023 796 RCS SAINT MALO

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions en date du 31/03/2022, l'assemblée générale, statuant au vu du rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur M. Franck AUZEMERY demeurant 15 rue Paul Signac 35400 SAINT MALO et l'a déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe TC ST MALO. Pour avis,

227J05489

S.C.M. LUCCA - DIENG - BAUDON
SCM société en liquidation au capital de 1000 €
Siège social : 33 Boulevard DE ROTHENEUF, 35400 SAINT-MALO
890 339 724 RCS de Saint Malo

Suivant l'AGE en date du 30/06/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Sébastien LUCCA, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Dépôt au RCS de Saint-Malo.

227J05439

SCI PALOMA
Au capital de 3 000 €
25 Bld René Laënnec 35000 RENNES
N° SIREN : 831 724 539

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGE du 29 juin 2022 à 19 I-1 00, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du même jour. Mention sera faite au RCS de RENNES Pour Avis

227J05492

LIQUIDATIONS

Office Notarial de la Hublais
CESSON-SÉVIGNÉ
Laurent BERNARD - Nathalie ROBERT - Sébastien MIET

NEOSCODIA
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 50.000,00 euros
Siège social : 825 Le Bois Régnier à CHANTELOUP (35150)
RCS de RENNES : 891 445 850

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 4 mai 2022, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.Pour avis, le liquidateur.

227J05475

GAEC CHEF DU BOIS
Groupement agricole d'exploitation en commun
Capital social : 75 000 euros
Siège social : Le Chef du Bois
35420 ST GEORGES DE REINTEMBAULT.
RCS RENNES n° 453 600 124.

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique du GAEC CHEF DU BOIS ci dessus nommée, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a prononcé la clôture de la liquidation de ladite société, à compter du 31 janvier 2022, et donné quitus au liquidateur de son mandat.
Les comptes de la liquidation seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
POUR AVIS, La gérance

227J05474

« INEO FERMETURE »
SARL en liquidation au capital de 7 100 Euros
13 RUE DES METIERS
35160 BRETEIL
822 112 850 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 31/05/2022, l'associé unique agissant également en qualité de liquidateur a :
- Approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31/05/2022,
- Donné quitus à Monsieur Jérémy BOUGET, demeurant BEDEE (35137) – 4 Cours du Canut, et donné à ce dernier quitus de sa gestion,
- Prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis,
le liquidateur

227J05569

ALM CONSEILS
SARL en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 29 rue Paul Signac
35400 ST MALO
794 000 927 RCS SAINT MALO

CLOTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 30/06/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Audrey LE MAREC demeurant 29 rue Paul Signac, 35400 SAINT MALO, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 11/04/2022.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO.

227J05605

annoncelegale@7jours.fr

LIQUIDATIONS

In Extenso
Experts-Comptables

BUTTERFL'Y

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 000 €
Siège social : 3 rue de la Mairie
35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
Siège de liquidation : 40 bis rue du Docteur Léon
4 Résidence Saint-Christophe
35740 PACE
812 993 723 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 28 juin 2022 au 4 Résidence Saint-Christophe - 40 bis rue du Docteur Léon - 35740 PACE, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Valérie LARSONNEUR, demeurant 4 résidence Saint-Christophe - 40 bis rue du Docteur Léon - 35740 PACE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis - Le Liquidateur

227J05543

« PLAZANET »

Société Civile de Moyens
au capital de 4 573,46 €uros
Société en liquidation
Siège social : 24 Boulevard Plazanet
35150 JANZE
RCS RENNES 330 109 174

Aux termes d'une décision au 30 juin 2022, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé à M. CARTIER Xavier, demeurant 24 Boulevard Plazanet – 35150 JANZE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de ladite décision. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis,

227J05614

FUSIONS

iGam
EXPERTISE COMPTABLE

D.H.F. ELECTRICITE -

EURL au capital de 75 000 euros.
Siège social : 34 bis la Bédorais
35560 Saint-Rémy-du-Plain
399700 905 RCS Rennes

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

1) Par ASSP du 04/04/2022 la sté D.H.F. ELECTRICITE (sté apporteuse) et la société DHF ELECTRICITE (sté bénéficiaire) ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la sté apporteuse faisait apport à la sté bénéficiaire de sa branche complète d'activité d'électricité générale et de bâtiment, conception, installation, maintenance d'automatisme électromécaniques, installation dépannage, SAV en plomberie, chauffage comprenant un actif de 854 628 € et un passif de 372 912 €, soit un apport net 481 716 €
2) cet ASSP d'apport partiel d'actif a été approuvé par décisions de l'associé unique de la sté apporteuse et par la signature des statuts constitutifs de la sté bénéficiaire le 16/05/2022. En rémunération de cet apport, la sté bénéficiaire a constitué son capital à hauteur de 481 716 € par création de 481 716 actions de 1€ chacune entièrement libérées et attribuées en totalité à la sté apporteuse. Pas de prime d'apport.
Pour avis,

227J05598

FUSIONS

Maître Yann JUDEAU, Notaire associé
de la SELARL YANN JUDEAU,
titulaire d'un office notarial
siège est sis à PLOUVORN (29420),
21 rue d'Armo rMaître

SAS « GÉRAUD MOINS,

Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON,
Notaires associés »
au capital de 18.520,00 euros
Siège social : 6, Rue du Tribunal 35160
MONTFORT SUR MEU
RCS RENNES 304 556 632

AVIS DE FUSION

SAS « Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés »au capital de 18.520,00 euros
Siège social : 6, Rue du Tribunal 35160 MONTFORT SUR MEU
RCS RENNES 304 556 632
Suivant une délibération en date du 25 juin 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SAS « Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés »:
1) A approuvé le projet de fusion reçu par Maître Yann JUDEAU, Notaire à PLOUVORN (29), le 23 décembre 2021,sous conditions suspensives, aux termes duquel la société SARL « SIDNEY DURAND », société absorbée, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social à RENNES(35000) 40 Boulevard de la Tour d'Auvergne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 833 823 717, a fait apport à titre de fusion à SAS « Géraud MOINS,Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés » de la totalité de son patrimoine, l'évaluation du patrimoine ainsi transmis et sa rémunération.Ce projet de fusion a été préalablement approuvé le 4 avril 2022 par l'assemblée générale extraordinaire des associés de SARL « SIDNEY DURAND », société absorbée.
2) A décidé d'augmenter le capital de SAS « Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés » d'une somme de 2.622 euros, par la création de 2.622 actions de 1,00 euros nominal entièrement libérées e tportant jouissance à compter du 5 mai 2022, date de publication de l'arrêté du 26 avril 2022, rendu par Monsieur le Ministre de la Justice, garde des sceaux,approuvant la fusion. Le montant de la prime de fusion s'élève à 157.378 euros.
3) A décidé de modifier les articles 3(dénomination) et 8 (capital), ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Article 3 – Dénomination Ancienne mention
Article 3 – Dénomination La dénomination sociale est « Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, notaires associés »
Nouvelle mention : La dénomination sociale est « Géraud MOINS, Nathalie SIDNEY DURAND, Béatrice VACHON et Marie-Josèphe MOINS notaires, associés ».
Article 8- capital social Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de DIX-HUIT MILLE CINQ CENT VINGT EUROS (18.520,00 EUR).Il est divisé en DIX-HUIT MILLE CINQ CENT VINGT (18.520) actions de UN EURO (1,00 €) chacune, entièrement sous crites et libérées, numérotées de 1 à 18.520. Nouvelle mention Le capital social est fixé à la somme de VINGT ET UN MILLE CENT QUARANTE-DEUX EUROS (21.142,00 EUR), égale au montant des apports effectués par les associés. Il est divisé en 21.142 actions de 1,00 € chacune, numérotées 1 à 21.142 souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux dans la proportion de leurs apports respectifs et par suite des différentes opérations sur capital et cessions intervenues.
4) A décidé de nommer Maître Nathalie Juliette Anne DURAND, Notaire, épouse de Monsieur Franck Gérard Marie Léon SIDNEY, demeurant à RENNES (35000) 28 rue Vaneau. Née à NANTES (44000), le 5 mai 1969 en qualité de directeur générale pour une durée indéterminée à compter de ce jour
Pour avis, Maître Géraud MOINS, président

227J05495

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

LOCATION-GERANCE

TRENTE CINQ
NOTAIRES

28 rue Alphonse
Legault à BRUZ (35170)

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me RIMASSON, Notaire à BRUZ, en date du 27 juin 2022, la Société RIM, SARL au capital de 1000 euros, sise 3 Square de la Fontaine, 35170 Bruz immatriculée au greffe de Rennes sous le numéro 849864707, a donné en location-gérance à :la Société SAS CLAUMEL, SAS au capital de 1000 euros, sise 6 rue Pierre de Coubertin, 35590 St Gilles, immatriculée au greffe de Rennes sous le numéro 913343620,Le fonds de commerce d'EPICERIE GENERALE sis et exploité 18 rue du Bourbonnais, 35000 RENNES.
Pour une durée de 2 années, à compter du 27 juin 2022 pour prendre fin le 26 juin 2024.

227J05480

annoncelegale@7jours.fr

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Etude de
Me BASLE ET VERRIEZ
88 Boulevard de Bliche
35133 LÉCOUSSE
02 99 94 82 20
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandra BASLÉ, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle "Sandra BASLÉ et Fabienne VERRIEZ, notaires associées titulaire d'un Office Notarial" dont le siège est à LECOUSSE (Ille et Vilaine), 88 boulevard de Bliche,CRPCEN 35037, le 25 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant entre :
Monsieur Loïc Claude Philippe **FERARD**, monteur soudeur, et Madame Béatrice Maryvonne Aline **CHABERT**, secrétaire médicale, demeurant ensemble à FOUGERES (35300) 18 rue de la Roulais.
Monsieur est né à MAYENNE (53100) le 1er septembre 1969,
Madame est née à SAINT-MALO (35400) le 30 juillet 1968.
Mariés à la mairie de FOUGERES (35300) le 15 mai 1992 sans contrat.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

227J05516

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Emeraude Notaires Saint-Malo
Pierre-Luc VOGEL
Alain GAUTRON & Nicolas OREAL
51, Boulevard Douville 35400 SAINT-MALO
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alain GAUTRON, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, CRPCEN 35104, le 4 juillet 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Roberto RIVERO ARNAEZ, retraité, et Madame Béatrice Anne Hélène MILIN, coiffeuse, demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400) 52 rue Laennec.
Monsieur est né à MIERES (ESPAGNE) le 11 octobre 1952,
Madame est née à CADENET (84160) le 7 novembre 1966.
Mariés à la mairie de SAINT-MALO (35400) le 7 juin 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité espagnole.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Alain GAUTRON, Notaire à SAINT-MALO.
En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de SAINT-MALO.
Pour insertion
Le notaire.

227J05549

Etude de Mes Matthieu LEBRANCHU et Stéphane LE JAMTEL
61 rue G. Clémenceau
CS 21888 - 35403 SAINT-MALO CEDEX
Tél. 02 99 81 60 52 - office.lebranchu@notaires.fr
Notaire
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Matthieu LEBRANCHU, notaire associé à SAINT MALO (35400), 61, Rue Georges Clémenceau, le 30 Juin 2022
Monsieur Michel François PERTIN et Madame Agnès Colette Paule RICHARD, son épouse, demeurant ensemble à LE MINIHIC-SUR-RANCE (35870), 16, Rue du Moulin de Garel
Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Me BESNARD Notaire à DINAN 22100, le 31 mars 1982, préalablement à leur union célébrée à la mairie de DINAN (22100), le 13 avril 1982 ; non modifié depuis
Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause intégrale d'attribution au conjoint survivant.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Matthieu LEBRANCHU, notaire à SAINT MALO.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal Judiciaire de SAINT-MALO.

Pour avis
Me LEBRANCHU

227J05626

SARL BOURGOIN
& Associés
Notaires
4 bd de Chézy
35000 RENNES - CS 26401
Tél 02 99 67 34 00
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Cyrille Michel Marie SURBLED, né à SAINTE-ADRESSE (76310) le 3 janvier 1981 et Héloïse Marie THOMAS, née à RENNES (35000) le 18 août 1985, son épouse, demeurant à SAINT ARMEL (35230) 11 lieu-dit Le Chalonge, mariés à la mairie de SAINT-BRIEUC (22000) le 2 juillet 2011 sous le régime de la participation aux acquêts (art. 1569 et suivants du Code civil), en vertu du contrat de mariage reçu par Me Laurent BOURGOIN, notaire à RENNES, le 24 juin 2011, ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la séparation de biens édictés aux articles 1536 à 1543 du code civil, suivant acte reçu par Maître Laurent BOURGOIN, notaire à RENNES, le 28 juin 2022, CRPCEN 35004.
Les oppositions des créanciers à ce changement en application de l'article 1300-1 du Code de procédure civil, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

227J05508

Me Anne-Lise FROMAGE
18, rue Gustave Flaubert
35400 SAINT-MALO
Tel : 02 23 15 88 98
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Anne-Lise FROMAGE, Notaire à SAINT-MALO (35400), 18 rue Gustave Flaubert, le 4 juillet 2022, a été conclu l'aménagement du régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution facultative intégrale de la communauté entre M Jean-Yves Amand François LEMOINE et Mme Jeannine BRIEND, demeurant à SAINT-MALO (35400) 17 rue du Héron, mariés à la mairie de SAINT-MALO (35400) le 29 juin 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet (code CRPCEN 35160).

227J05524

Notaire

CR Notaires
24 pl.Jane Beusnel
Montgermont (35760)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Benjamin ROUMIEUX, notaire à MONTGERMONT (35760), le 28/06/2022. Monsieur **AMATA** Arnaud et Madame **PRIGENT** Marie demeurant ensemble 27C rue St Laurent, 35700 RENNES, mariés le 29/07/2017 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de séparation de biens. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître ROUMIEUX, notaire à MONTGERMONT (35760) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

227J05427

7JOURS

Etude de Me LEBRANCHU
et LE JAMTEL
61 rue G. Clémenceau
CS 21888
35403 SAINT-MALO CEDEX
Tél : 02 99 81 60 52
office.lebranchu@notaires.fr
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphane LE JAMTEL, notaire associé à SAINT MALO, le 27 juin 2022,
Monsieur Jean-Luc **MARECHAL**, et Madame Catherine Marie Louise **RAULT**, son épouse, demeurant ensemble à SAINT MALO (35400) 2B boulevard de l'Espadon - appartement 501. Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS (75013) le 12/06/1998, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délais de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Stéphane LE JAMTEL, notaire à SAINT MALO.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de SAINT MALO.
Pour insertion
Le notaire

227J05521

NOTAIRES DES LICES
Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57
Notaires

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Antoine MORIN, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « NOTAIRES DES LICES », titulaire d'Offices Notariaux à RENNES (35000), 11 Rue Rallier du Baty et à BRUZ (35170), 5 Place Marcel Pagnol, CRPCEN 35007, le 25 juin 2022, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre :
Monsieur Philippe Jean-François Roger STRETZ, Gérant de société, et Madame Valérie Anne MOISSET, Responsable administratif, demeurant ensemble à RENNES (35000), 4 rue Hélène Boucher.
Monsieur est né à SAINT-MAURICE (94410) le 5 février 1965,
Madame est née à ORLEANS (45000) le 15 décembre 1966.
Mariés à la mairie de LE CHESNAY (78150) le 27 juillet 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

227J05462

Etude de Me LEBRANCHU
et LE JAMTEL
61 rue G. Clémenceau
CS 21888
35403 SAINT-MALO CEDEX
Tél : 02 99 81 60 52
office.lebranchu@notaires.fr
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphane LE JAMTEL, notaire associé à SAINT MALO, le 22 juin 2022,
Monsieur Vincent Nicolas Marie **MOUROUX** et Madame Martine Chantal Gilberte **DEMULIER**, son épouse, demeurant ensemble à SAINT MALO (35400) 21 Boulevard de l'Espadon. Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de TOUFFLERS (59390) le 11/06/1998, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délais de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Stéphane LE JAMTEL, notaire à SAINT MALO.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de SAINT MALO.
Pour insertion
Le notaire

227J05522

NOTAIRES DE LA VISITATION
7 rue de la Visitation - CS 60808
35108 RENNES CEDEX 03

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Justine GUINET, Notaire à RENNES le 4 juillet, Monsieur Marc Marie Raymond Max MAUPAS, retraité, et Madame Anne Yvonne Marie-Jeanne CLOUARD, sans profession, demeurant ensemble à RENNES (35700), 1 rue Duboys des Sauzais, mariés à la mairie de MONT-SAINT-AIGNAN (76130), le 5 novembre 1983 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable et ayant aménagés leur régime depuis aux termes de l'acte contenant une clause de préciput en faveur du survivant des conjoints, reçu par Maître Loic PERRAUT, notaire à RENNES le 5 novembre 2020, devenu définitif par suite de non opposition suivant un acte reçu par Maître Jean-Charles PIRIOUX, notaire à RENNES, le 9 juin 2021. Monsieur Marc MAUPAS apporte à la communauté la pleine propriété de 206 719 actions et l'usufruit de 19 688 actions de la société dénommée SINAGOT.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois décomptés du présent avis de devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier en l'Office notarial susnommé.
Pour unique insertion

227J05544

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scouarnec
Emmanuel Gours
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr
Notaires

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 août 2004, Monsieur Jacques Pierre SIMON, en son vivant retraité, demeurant à RENNES(35700) Ehpad du Clos Saint Martin 17 Rue des Tanneurs. Né à EXMES (61310), le 26 avril 1930.Veuf de Madame Annick Marie Hélène LE ROUX et non remarié.De nationalité française. Décédé à CESSON-SEVIGNE (35510) (FRANCE), le 19 juin 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Paul SCOUARNEC, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Paul SCOUARNEC et Emmanuel GOURS, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à RENNES, 12 rue des Francs Bourgeois, le 5 juillet 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Paul SCOUARNEC, 12 rue des Francs Bourgeois – BP 70649 – 35106 RENNES CEDEX 3, référence CRPCEN : 35002,dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

227J05597

Claudine
BOSSENEC-LEROUX
Nicolas BIHR
Notaires associés
42 avenue Philippe de Volvire
35490 SENS DE BRETAGNE
Notaires

Par testament olographe du 15 mars 1991 et codicille du 31 octobre 2020, **Madame Jeannine Odette MOREAU**, en son vivant retraitée demeurant à ANDOUILLE NEUVILLE (Ille-et-Vilaine), "La Lande du Prince", célibataire, née à DOMPIERRE DU CHEMIN (Ille-et-Vilaine), le 8 août 1951 et décédée à SAINT GREGOIRE (Ille-et-Vilaine), le 13 janvier 2022, a institué deux légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Claudine BOSSENNEC-LE ROUX notaire à SAINT AUBIN DU CORMIER suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de RENNES (35) 11 février 2022. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Claudine BOSSENNEC-LE ROUX, notaire chargé de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la réception par le Greffe. Pour avis, Maître BOSSENNEC-LE ROUX

227J05574

7JOURS

VOS ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE
7J/7J & 24H/24H
www.7jours.fr
annoncelegale@7jours.fr

ENVOI EN POSSESSION

neonot DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS

NEONOT PARIS
147, rue de Rennes
75006 PARIS

Notaires

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 30 avril 2019, **Madame Paulette Marie MICHEL**, née à CHARTRES (28000), le 13 juin 1931, demeurant à RENNES (35000), 17 place du Maréchal Juin, célibataire, décédée à RENNES (35000), le 28 mars 2022, a consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Sylvie PAILLARD, Notaire à PARIS (75006) 147 rue de Rennes, suivant procès-verbal dont une copie authentique a été adressée au Tribunal Judiciaire de RENNES.
Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Sylvie PAILLARD, Notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois de réception de la copie authentique du procès-verbal par le greffe du Tribunal Judiciaire.
Pour avis
Le Notaire

227J05625

DIVERS

Gueguen avocats

IRSS SANTE-PROFILSUP

Société à responsabilité limitée
au capital de 95 000 euros
Siège social : 2 allée Antoine Becquerel
Immeuble Le Nobel
35700 RENNES
418 515 151 RCS RENNES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 17 mars 2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La Gérance

227J05592

SCI LA TOURAUDAIS

Société Civile Immobilière
Capital social 110.525,54 €
Siège social : rue de la Châtaigneraie
35510 Cesson Sévigné
Siège de la liquidation : 6 B rue du Bas Village
35510 CESSON SEVIGNE
R.C.S. RENNES 351 047 592

RECTIFICATIF

Dans l' avis de clôture de liquidation N° 227J05107 de la SCI LA TOURAUDAIS parus dans le numéro 7 Jours du 25 juin 2022, il fallait lire en en-tête :
Au lieu de « Siège social : 9 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE »
Pour avis, Le liquidateur

227J05571

PANPHARMA

Société Anonyme au capital de 3.540.000 €
Siège social : ZI du Clairay Luitré
35133 LUITRE DOMPIERRE
328 297 841 RCS RENNES

En application des articles L. 441-16 a) et L. 470-2 du code de commerce, une amende de 21000 € a été prononcée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de BRETAGNE (DREETS DE BRETAGNE) à l'encontre de la société PANPHARMA pour des retards dans le paiement des factures de ses fournisseurs. La constatation de ces retards a été effectuée par les services de la DREETS DE BRETAGNE dans le cadre d'une enquête lancée par la DGCCRF sur le respect des règles du code de commerce en matière de délais de paiement

227J05464

Additif à l'annonce n° 227J05097, parue le 25 JUIN 2022, concernant la société Lotodé Investissements, Il fallait lire :
Aux termes de l'AGE du 14/06/2022, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante: Travaux généraux de construction en sous-traitance.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

227J05649

RECTIFICATIF

Dans l' avis de dissolution n°227j05108, de la SCI LA TOURAUDAIS parus dans le journal 7 Jours du 25 juin 2022, il fallait lire en en-tête :
SCI LA TOURAUDAIS, Société Civile Immobilière, Capital social 110.525,54 €, Siège social : rue de la Châtaigneraie, 35510 Cesson-Sévigné, Siège de la liquidation : 6 B rue du Bas Village 35510 CESSON SEVIGNE, R.C.S. RENNES 351 047 592
Au lieu de « Siège social : 9 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE »
Pour avis, Le liquidateur

227J05570

Rectificatif à l'annonce n°217J08021 parue le 04/12/2021, concernant la société **MCP BATIMENT**, **il fallait lire sans l'activité gros oeuvre**.

227J04842

PARUTION
DU 16
JUILLET
BOUCLAGE

MERCREDI
13 JUILLET
12 H00

La Presse Hebdomadaire Régionale contribue à :

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2022-06-22- Vendeur : BOUYER JACQUES- Acheteur : CHEZ ANNE ET REGIS
Activité : Un fonds de commerce d'épicerie alimentation multiservice : mercerie, droguerie, petit outillage, cosmétiques, traiteur, fabrication et préparation de plats préparés à emporter, point Poste, dépôt de gaz, exploité à 17 rue du Relais 35133 LA CHAPELLE JANSON France. Prix : 40000.00 EUR
Oppositions : Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au Cabinet de Delphine Lechat Avocat, 26B bd Jacques Faucheux 35300 FOUGERES.

2022-06-22- Vendeur : BGP 35 - Acheteur : LENOIR
Activité : un fonds de commerce de vente de chaussures articles chaussants, maroquinerie accessoires exploité rue Jules Vallès local 7 Centre Commercial CLEUNAY 35000 RENNES France. Prix : 65000.00 EUR.
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par Me FOSSEY domiciliée à l'adresse du fonds cédé rue Jules Vallès local 7 Centre Commercial CLEUNAY 35000 RENNES choisie par les parties, chez qui élection de domicile sera faite, d'un commun accord par les Parties. La Gérance

2022-06-23- Vendeur : CARUDEL TRAITEUR - Acheteur : PAYOTTE EXOTI'K
Activité : Un fonds artisanal de charcuterie traiteur, connu sous le nom commercial CARUDEL TRAITEUR, exploité à Bruz (35170), 4, avenue Alphonse Legault. Prix : 165000.00 EUR
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi, en l'Etude de Maître Jean-Marie PERCIER, notaire, 5, place Marcel Pagnol, BP 17406, 35170 Bruz où domicile a été élu à cet effet.

2022-06-28 - TRANSPORT MAHEU-JULLIEN - Acheteur : GESTION FLUX LOGISTIQUE
Activité : transport public routier de marchandises, location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises ; Adresse : 79 Route de Saint-Malo 35111 LA FRESNAIS France ; PRIX : 270000.00 EUR
Oppositions : Election de domicile au fonds vendu pour la correspondance : Cabinet AVOXA 5 Allée Ermengarde d'Anjou 35000 Rennes Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-06-22 - Vendeur : HUAUME - Acheteur : HUAUME
Activité : Un fonds de commerce de «Hôtel (de 5ème catégorie type N.O), petit déjeuner, café», exploité dans des locaux situés à SAINT LUNAIRE (35800), 1 Place de l'Eglise et 4 rue de l'Eglise, connu sous le nom de KAN AVEL ; PRIX : 100000.00 EUR
Oppositions : Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Bertrand COURBET, Notaire à SAINT BRIAC SUR MER (35800), où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat
Anah

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV'.

Le service public pour mieux rénover votre habitat.

Rénov' Habitat avec Bretagne

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel ou sur **france-renov**.gouv.fr

Région BRETAGNE

WorkNot

WorkNot, Why Not ?

La Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine vous ouvre ses portes et lance son espace de coworking premium !

Nous proposons aux professions libérales un lieu de télétravail placé sous le signe de la confidentialité et du confort.
Pour une heure ou pour une journée, profitez de votre déplacement à Rennes pour vous arrêter chez nous.

Choisissez un bureau fermé pour 1 à 2 personnes ou une de nos 2 salles de réunion jusqu'à 4 personnes pour un rendez-vous dans nos locaux flambant neufs.

https://worknot.fr

SCANNEZ MOI